DES PAYSANS
DES PAYSAGES
UN PAYS

AGRIJURA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

2018

RAPPORT ANNUEL

www.agrijura.ch

Avec nous, vous bénéficiez d'avantages: **efficace et bien assuré!**

agrisano

Epi d'orge | © Agrisano

Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Votre service de conseil:

PRESTATERRE
ASSURANCES ET SERVICES
filiale de la AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.agrisano.ch

Table des matières

1.	*Mot du président Nicolas Pape*	4
2.	*L'année 2018 sous revue*	7
3.	*Statistiques de l'agriculture jurassienne*	16
4.	*Horizon 2030 ; perspectives de l'agriculture jurassienne*	18
5.	*Météo et récoltes*	20
6.	*Economie végétale*	21
6	*Economie animale*	25
7	*Structure et projets AgriJura*	30
8	*Terrentraide Sàrl*	41
9	*Assurances Prestaterre CJA Sàrl*	42
10	*Service juridique*	44
11	*Fondation Rurale Interjurassienne*	45
12	*Promotion de l'agriculture*	45
13	*AJAPI*	47
14	*Programme d'activités 2019*	48
15	*Procès-verbal de l'assemblée générale 2018 de la CJA*	50

Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités :
Michel Darbellay, Ignace Berret, Stéphanie Choulat.
FRI : Brieuc Lachat et Bernard Beuret (chapitres 4 et 5).

Courtételle, janvier 2019

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTETELLE
Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71
info@agrijura.ch / www.agrijura.ch

Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl
Case postale 126, 2852 COURTETELLE
***Tél. 032 426 83 01* - Fax 032 426 78 71 assurances@agrijura.ch**

1. Mot du président Nicolas Pape

Avec un climat extrême après un printemps relativement humide, l'année 2018 a été marquée par une sécheresse et la canicule dès le mois de juin. A tel point que l'été se place comme le 3e le plus chaud depuis 1864. Les grandes cultures telles que céréales, betteraves ou maïs ont souffert de manière hétérogène dans notre région tandis que les prairies et pâturages ont subi de plein fouet les effets dévastateurs de cette sécheresse avec à la clé un manque important de fourrage et souvent des stocks déjà entamés dès le mois d'août. Les répercussions sont à craindre jusqu'à l'été prochain, en espérant que celui-ci soit plus clément. Par contre, les récoltes de fruits et raisins ont été supérieures à une année normale.

S'agit-il littéralement d'un réchauffement climatique où simplement d'une évolution cyclique, telle est la question... Dans tous les cas, l'agriculture jurassienne doit s'attendre à une évolution instable du climat ces prochaines années et s'organiser en conséquence.

Nouveau comité et nouveau président

Pour ma part, l'année écoulée fut ma première en tant que président. J'ai pris cette fonction avec joie et motivation, également avec un comité qui a évolué avec l'arrivée de nouvelles personnes. Ce fut également l'année de la mise en place de la nouvelle organisation avec les sociétés régionales et les assemblées de début décembre qui se sont déroulées avec succès sous cette nouvelle forme.

Politique

Suite à une journée d'échanges et de réflexions en juin entre les principales instances agricoles du canton, notre comité s'est penché sur la question de l'évolution voulue de l'agriculture jurassienne à l'horizon 2030. Sur la base également du travail de master d'Ignace Berret, nous avons défini nos objectifs et lignes de conduite d'ici 2030 (voir page 7).

Au niveau médiatique, l'agriculture souffre constamment d'attaques d'autres milieux. On l'a découvert une fois de plus dans le rapport d'Avenir Suisse qui relève que l'agriculture couterait 20 milliards de francs par année. Des chiffres totalement faux car habilement triés et totalement orientés. Les attaques proviennent également des milieux antispécistes et de leurs actions qui vont jusqu'à empiéter dans des exploitations et à occuper illégalement des abattoirs.

L'initiative pour la dignité des animaux de rente agricole visait à inscrire dans la Constitution l'obligation d'accorder un soutien financier pour les animaux de rente portant des cornes. AgriJura s'est opposé catégoriquement à cette initiative, premièrement parce qu'elle va à l'encontre des efforts que nos paysans ont consentis par d'importants investissements pour le bien-être animal, mais également par le fait qu'un tel texte n'a rien à faire dans la Constitution fédérale.

PA22+

Concernant la future politique agricole PA22+, le rejet ce printemps de la vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole fut une victoire d'étape pour l'agriculture mais aussi pour les consommateurs. Agrijura se félicite que le Conseil national, dans sa majorité, ait de ce fait mis en échec la vision ultralibérale qui mêlait deux objectifs difficilement conciliables en voulant à la fois une ouverture des marchés, la préservation des ressources naturelles et le développement économique des exploitations.

Les deux paquets seront ainsi traités différemment. Ainsi, la PA 22+, en consultation jusqu'au 6 mars 2019, ne comprend pas de composante internationale. Mais cette consultation n'en demeure pas moins décisive pour le Jura. Notre organisation ne manquera pas de relever et de proposer des améliorations sur certains points précis qui pourraient porter préjudice à l'agriculture jurassienne.

Marché

Le marché du lait d'industrie stagne à un niveau beaucoup trop bas pour que les producteurs de ce lait puissent vivre correctement et planifier sereinement de nouveaux investissements. Cela conduit inévitablement à un déclin continu du nombre de nos producteurs. Malgré des producteurs de lait affectés par la sécheresse, la production globale est restée très semblable à celle de 2017.

Les marchés publics malgré une forte affluence ont été un peu moins fréquentés que l'année précédente. Les surenchères ont toujours été profitables surtout pour les vaches et les broutards. Le maintien des marchés reste primordial puisqu'il contribue directement à définir la tabelle Proviande servant de référence aux prix de l'ensemble des bovins commercialisé. Concernant la production porcine, le prix souvent trop bas pratiqué en 2018 reste dans le tir de l'année précédente avec une légère embellie en fin d'année.

Projets et défis futurs

Les défis pour l'agriculture jurassienne pour l'année à venir sont multiples. Tout d'abord, il s'agira de suivre de très près la définition de la nouvelle PA22+. En prévision de la votation sur l'initiative eaux propres, il s'agira également de nous démarquer, de définir et de montrer les engagements de notre agriculture. Ceci passera par des actions conséquentes dans la communication mais également par des efforts sur les pratiques agricoles afin de démontrer que notre agriculture est irréprochable et qu'elle est injustement montrée du doigt.

Nous serons également actifs concernant l'aménagement du territoire et particulièrement la LATII en préservant les possibilités de développement agricole. Enfin, nous souhaitons poursuivre nos actions dans le développement de solutions numériques car la diminution drastique de la charge administrative et financière de nos exploitations passe inévitablement par la mise en place de moyens digitaux intégrés et efficients.

Voilà parmi nos principaux défis pour l'année à venir. Pour ma part, je souhaite encore remercier tous nos collaborateurs, notre directeur et mes collègues du comité pour leur travail et leur disponibilité. Quant à vous, chers collègues agricultrices et agriculteurs, je vous souhaite une très belle année agricole beaucoup de joie dans vos exploitations et vos familles.

2. *L'année 2018 sous revue*

LA CJA DEVIENT AGRIJURA

Depuis le 2 mars 2018, la Chambre jurassienne d'agriculture s'appelle désormais AgriJura. Cette nouvelle dénomination qui se veut plus directe et moderne a été approuvée par l'assemblée générale. Elle parachève la restructuration de l'organisation et l'intégration des sections régionales.

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

AGRIJURA DÉFINIT SES PRIORITÉS 2030

Le comité AgriJura a mené une réflexion sur les priorités 2030 pour l'agriculture jurassienne. Pour chacun des huit axes définis, deux priorités ont été ressorties.

- Pour l'angle organisationnel : la promotion professionnelle et le renforcement des synergies entre les organisations professionnelles au travers d'échanges réguliers.
- Pour l'angle économique : la préservation de l'aire agricole face aux emprises extérieures et le maintien des possibilités de développement structurel de l'agriculture. Les soutiens sont si nécessaire à prioriser aux projets ayant de bonnes perspectives d'amélioration des revenus ou à ceux amenant de véritables avantages aux exploitations.
- En matière de politique agricole et de paiements directs : le fait de disposer d'un système de paiements directs compréhensible, défendable et homogène et le maintien des montants globaux de paiements directs ainsi que le maintien de la protection à la frontière.
- Pour les améliorations structurelles : l'augmentation des moyens en faveur des améliorations structurelles et la réduction des cofinancements à charge des cantons.
- En matière de formation : l'intensification des approches technico-économiques et systémiques (durabilité) ainsi que l'amélioration de l'organisation du travail et de la qualité de vie.
- Pour la vulgarisation : l'intensification des actions dans l'objectif de réduction des coûts et le dosage des efforts en fonction du potentiel pour l'agriculture jurassienne.
- Pour l'angle écologique : l'application raisonnée des produits phytosanitaires et engrais avec les quantités adaptées et au bon moment (formation, échanges, suivi technique) ainsi que l'utilisation adaptée d'antibiotiques par

la collaboration entre les différents acteurs et par le recours à des solutions alternatives (homéopathie). L'anticipation des changements climatiques par l'adaptation des cultures et mélanges fourragers.

- Enfin, pour l'angle social : une meilleure considération de la qualité de vie (jours de repos, vacances, horaires) et des offres d'accompagnement au travers d'un coaching administratif et entrepreneurial.

ENQUÊTE USP

Début 2018, AgriJura a répondu à l'enquête interne de l'USP en lien avec la définition de la Politique agricole 2022+. La CJA a insisté sur la nécessaire continuité du système actuel du fait que, bien que complexe, la PA est globalement assimilée. Il importe cependant d'agir sur les moyens octroyés aux différentes contributions, via un rééquilibrage.

Sans toucher aux droits acquis, AgriJura propose que les cantons soient compétents pour exiger ou non le CFC agricole pour l'obtention des paiements directs. Dans un autre registre, AgriJura s'oppose catégoriquement à l'idée d'un plafond de paiements directs par exploitation ainsi qu'à une contribution par exploitation. La dégressivité en vigueur remplit très bien son rôle.

Les prestations fournies doivent continuer à être rétribuées par rapport à des mesures mises-en-œuvre. Faire croire à la liberté d'entreprendre en chargeant l'agriculture de la responsabilité des objectifs, mesures et résultats présente plus de risques que d'avantages. Les coûts à charge des agriculteurs augmenteraient au profit de bureaux d'études.

Par rapport aux améliorations structurelles, gages de compétitivité, l'enveloppe a déjà trop diminué ces dernières années. Elles devraient être renforcées afin de tendre vers des structures plus performantes en termes de valeur ajoutée ou de réduction des coûts. Le cofinancement cantonal devrait pour sa part être diminué sans quoi le renforcement des moyens fédéraux resterait sans effet. Enfin, des mesures de lutte contre la volatilité des revenus sont essentielles, sous forme de mesures fiscales provisionnelles ou d'assurances récoltes.

POLITIQUE AGRICOLE 22+ CONSULTATION LANCÉE

A mi-novembre et après avoir laissé filtré passablement d'informations, l'OFAG lançait la consultation sur la Politique agricole 22+. Si le chambardement ne semble à première vue pas aussi grand que la PA 2014-2017, les conséquences

pourraient s'avérer plus importantes pour l'agriculture jurassienne. Pour les exploitations qui se sont fortement adaptées à la PA 14-17, il serait difficile à terme de maintenir les niveaux de paiements directs sans s'engager encore davantage dans les systèmes de production et la biodiversité.

AgriJura conteste notamment l'affaiblissement des contributions à la sécurité de l'approvisionnement sachant qu'il s'agit du seul soutien en adéquation directe avec l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Par ailleurs, Les prétendues simplifications administratives pourraient conduire à terme à des coupes budgétaires et à un report de charge administrative sur les exploitants.

Le projet manque singulièrement de mesures aptes à mieux répartir la valeur ajoutée au sein des filières et à augmenter la part revenant au producteur. Des mesures supplémentaires sont en particulier nécessaires en matière d'octroi de la force obligatoire afin de donner plus de poids aux organisations de producteurs dans la gestion du marché.

L'exigence du brevet pour l'octroi des paiements directs, l'introduction d'un plafond de paiements directs à 250'000 fr. par exploitation et d'une contribution unique par exploitation, la fusion réseaux-qualité du paysage, de même que l'augmentation à 30% du cofinancement des contributions réseau et paysage représentent les principales pierres d'achoppement. La consultation, lancée le 14 novembre 2018, court jusqu'au 6 mars 2019.

L'agriculture façonne le paysage, comme ici dans la Baroche.

INITIATIVE ALIMENTS ÉQUITABLES

Le comité d'AgriJura s'est prononcé pour le soutien à l'initiative « Pour des aliments équitables », acceptée dans le canton du Jura à 58,9% de oui mais refusée au niveau suisse à 61.4% des votants, le 23 septembre 2018.

Pour AgriJura, cette initiative correspondait aux positions de la défense professionnelle par rapport aux importations ne respectant pas les conditions suisses. Exiger des importations les mêmes règles pour les denrées alimentaires peut certes compliquer le positionnement de la production indigène mais le soutien à l'initiative représentait une question de crédibilité à l'égard de nos revendications pour une concurrence équitable.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

L'initiative « Pour la souveraineté alimentaire » a, elle aussi, été refusée par le peuple suisse à 68,4%, alors que la population jurassienne a soutenu ce texte à 54,1%.

Plusieurs points de cette initiative ambitieuse étaient justifiés. En revanche, certaines dispositions s'avéraient plus discutables quant à leur concrétisation et à leurs effets (augmentation du nombre d'actifs dans l'agriculture, harmonisation des conditions de travail des employés agricoles, pas de subventions à l'exportation des produits). Le comité d'AgriJura affichait une sympathie pour cette initiative mais a estimé qu'il faut d'abord se concentrer sur la mise-en-œuvre du nouvel article 104a « sécurité alimentaire ». En laissant la liberté de vote, AgriJura a voulu éviter à la profession que l'échec de l'initiative « pour la souveraineté alimentaire » soit assimilé à un camouflet pour l'agriculture.

AVENIR SUISSE… SANS AGRICULTURE

L'agriculture suisse coûte trop cher selon Avenir Suisse qui chiffre les coûts à 20 milliards par an (dont selon elle 7,2 milliards de coût environnementaux). Par cette nouvelle salve, Avenir suisse tente honteusement de marginaliser le rôle de l'agriculture par des chiffres habilement triés, tout en proposant une réduction des coûts de 14,4 milliards de fr. Ce ne sont en tout cas pas les mesures préconisées qui amélioreront la situation des familles paysannes ni de la sécurité alimentaire, au contraire ! Face à une attaque aussi vive, AgriJura a immédiatement réagi pour condamner ce dénigrement à l'encontre de l'agriculture, poussé à l'extrême.

INITIATIVE VACHES À CORNES

Le 25 septembre 2018, le peuple suisse a finalement refusé à 54.7% l'initiative « Pour la dignité des animaux de rente agricoles ». Plus connue sous le nom « initiative vaches à cornes », le texte visait à inscrire, dans la Constitution, l'obligation d'accorder un soutien financier pour les animaux de rente portant des cornes. La campagne de votation a rapidement viré à l'émotionnel, portant non plus sur la question de soutenir financièrement les animaux portant des cornes mais carrément sur l'écornage oui ou non. Le débat a mis en évidence une méconnaissance des modes d'élevage, particulièrement flagrante dans les villes, et des appréciations totalement superficielles face à la réalité du monde agricole. L'écornage des animaux s'est répandu pour d'évidentes raisons de sécurité, pour l'homme et pour les animaux. Ces derniers sont désormais largement détenus en stabulation libre, justement pour profiter au bien-être animal. La majorité du peuple s'est montrée responsable en rejetant un texte qui relève davantage d'une ordonnance que de la Constitution, comme l'a souligné Agrijura à de multiples reprises.

PRISE DE POSITION ORDONNANCES AGRICOLES 2018

AgriJura a répondu à la consultation sur les ordonnances agricoles 2018. La prise de position demandait entre autres une fréquence moins importante des contrôles inopinés du bien-être animal à 25% et non 40% des contrôles. Pour ce qui touche à l'ex-loi chocolatière, AgriJura a demandé à ce que le supplément pour le lait transformé en fromage ne soit pas affaibli et reste défini à 15 ct, moins le montant du supplément pour le lait commercialisé. Parmi d'autres revendications, AgriJura a proposé de modifier le versement du supplément pour le lait transformé en fromage en l'allouant directement au producteur, comme ce sera le cas pour l'allocation du supplément « lait commercialisé ».

RÉVISION DU GUIDE D'ESTIMATION DE LA VALEUR DE RENDEMENT

La révision du guide fédéral d'estimation de la valeur de rendement est entrée en vigueur le 1er avril 2018, 14 ans après la dernière mouture. La manière dont cette révision a été menée par l'administration fédérale et la consultation des plus restreintes sont pour le moins critiquables.

La révision de la valeur de rendement provoque une augmentation pour les terres agricoles. Avec les surfaces importantes des exploitations jurassiennes, en comparaison suisse, les conséquences se révèlent ainsi plus marquées pour le Jura. S'agissant des logements, le logement du chef d'exploitation continuera

d'être calculé à la valeur de rendement agricole mais les logements supplémentaires le seront sur la base du loyer potentiel réalisable. Cette modification induira là aussi une augmentation plus ou moins forte de la valeur de rendement. Pour les fermages d'entreprises agricoles, le mode de calcul change et provoquera une augmentation des baux.

La révision de la valeur de rendement renchérira les reprises dans le cadre familial. De quoi améliorer la situation des sortants mais pas celle des repreneurs. Concernant le prix licite applicable pour les ventes hors cadre familial, vu qu'il se rapporte aux statistiques des ventes de biens comparables durant les 5 dernières années + 5%, l'adaptation de la valeur de rendement n'aura que peu d'impact.

Pour les exploitants ayant repris avant la révision du 1er avril 2018, l'adaptation de la valeur de rendement permet d'augmenter la limite de charge et ainsi d'augmenter les possibilités d'emprunts hypothécaires.

RENCONTRE AVEC LE CONSEILLER FÉDÉRAL SCHNEIDER-AMMANN

Une délégation de trois jeunes agriculteurs a rencontré le 8 mars 2018 le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Accompagnés du Ministre Jacques Gerber et des responsables de l'ECR, de la FRI et d'AgriJura, ils ont présenté les conclusions et enseignements de leur projet « Réduction des coûts de production » ainsi que les grandes lignes du projet de numérisation pour inciter le partage de matériels agricoles.

La discussion a également porté sur les préoccupations et défis qui attendent la relève, notamment la problématique de l'inertie des coûts de production en cas d'ouverture des marchés, la question des prix à la production, le rôle de la digitalisation comme aide à la gestion d'entreprise ou encore la nécessité du maintien des paiements directs actuels dont le système est défendable et adopté.

OBLIGATION D'ANNONCER LES POSTES VACANTS

Des contraintes administratives faisant suite à l'initiative « Contre l'immigration de masse » sont entrées en vigueur le 1er juillet 2018. L'employeur désirant engager un ouvrier agricole (aide agricole) se voit ainsi dans l'obligation d'annoncer au préalable le poste vacant auprès de l'ORP. Prestaterre CJA Sàrl a été passablement sollicitée pour renseigner et accompagner les employeurs agricoles par rapport à la procédure à suivre, tout en vulgarisant les modalités sur le site internet www.agrijura.ch.

SÉMINAIRE POLITIQUE CANTONALE

Dans le cadre du travail de master d'Ignace Berret « Horizon 2030 : Perspectives de l'agriculture jurassienne », le Service de l'économie rurale a convié les principales instances et organisations de l'agriculture jurassienne à un séminaire, le 15 juin 2018. Les défis en termes d'ouverture des frontières, de réduction des produits phytosanitaires, de résilience des exploitations et de bien-être animal ont été approfondis.

Différentes actions à entreprendre ont été listées et devront être reprises pour être concrétisées à différents niveaux. Prendre du recul par rapport aux défis qui nous attendent et anticiper relève de la responsabilité qui incombe aux différentes instances, dans l'intérêt général de notre agriculture et de nos familles paysannes.

L'agriculture jurassienne se doit d'anticiper les défis. © N. Holzer / Agrimage 2017

DÉGÂTS DUS À LA FAUNE

Les sangliers et les blaireaux n'en finissent pas de causer des dommages aux herbages et cultures. Malgré une pression de chasse accrue, les dommages ont encore fortement progressé et s'élèvent à près d'un demi-million de francs pour le canton en 2018. La situation devient intenable pour les agriculteurs concernés, notamment en Ajoie où la situation est particulièrement marquée. Pourtant, les tirs n'ont jamais été aussi nombreux. La région n'échappe donc pas à cette prolifération des sangliers, observée à l'échelle européenne.

La régulation des sangliers, mais aussi des blaireaux, appelle à de nouvelles mesures sans quoi les montants des dégâts ne seront plus supportables, y compris pour l'Etat. L'agriculture n'attend finalement pas des indemnités mais bien des mesures de régulation efficaces pour prévenir et limiter les dégâts. Des contacts réguliers ont lieu entre AgriJura et l'Office de l'environnement ainsi qu'avec les milieux de la chasse pour faire le point et orienter les actions possibles.

NOTIFICATIONS D'ESTIVAGE ET TRAFIC PENDULAIRE

La situation des pâturages communautaires est spéciale puisque les mouvements sont fréquents et les soins aux animaux sont faits par le détenteur alors que les notifications administratives sont du ressort du responsable du pâturage. Cela génère des complications administratives avec un risque d'erreurs d'historiques BDTA accru. Face à ces différents constats et suite à des échanges entre l'OFAG et l'OSAV, l'ECR et AgriJura, une adaptation des notifications d'estivage a été rendue possible. Cela, uniquement pour les pâturages avec des droits d'estivage liés à la surface de l'exploitation. Pour la saison 2018, les détenteurs concernés ont ainsi pu notifier leur cheptel en « pendulaire », sauf pour les bovins de moins de 365 jours.

Si les animaux quittent le pâturage d'estivage pour plus de 24 h, l'agriculteur doit impérativement mettre fin au trafic pendulaire par un « stop pendulaire ». En aucun cas, les animaux notifiés en pendulaire ne doivent paître sur les pâturages de l'exploitation de base. Ces adaptations impliquent donc de la discipline et de la rigueur, sous peine de sanctions financières voire de revenir à une application stricte du statut pendulaire.

MESURES SÉCHERESSE

La canicule estivale, combinée aux très faibles précipitations, a eu des effets majeurs sur la production fourragère et la betterave. AgriJura a rapidement sollicité les instances concernées pour anticiper les mesures à prendre. L'abaissement des taxes douanières sur le maïs n'a pas pu être obtenue en raison d'un approvisionnement indigène suffisant. Différentes mesures décidées par l'OFAG et l'ECR ont contribué à atténuer les effets de la sécheresse mais sans pour autant les compenser (prêts sans intérêts, adaptations administratives au niveau des paiements directs, pâture anticipée des SPB, abaissement des taxes douanières pour les fourrages).

Face à ce nouvel épisode de sec, pour le 4e été d'affilée dans le Jura, les exploitants ont été contraints de soit faire le tri dans leur troupeau ou alors d'acheter du fourrage qui s'est fait denrée rare. Il est important de rappeler l'importance de pouvoir faire face aux épisodes exceptionnels. La constitution de réserves qu'elles soient financières ou fourragères, ou alors le recours à des solutions d'assurances spécifiques comme le propose Suisse Grêle, doivent faire partie intégrante de toute stratégie d'exploitation.

POLITIQUE PÂTURAGES BOISÉS

AgriJura s'est positionnée sur le projet de Politique cantonale des pâturages boisés. Malgré les objectifs louables de préservation et de valorisation des pâturages boisés, AgriJura estime que la politique cantonale mise en consultation se disperse trop et n'apporte que peu d'éléments nouveaux pour y parvenir. Pour AgriJura, ce projet ne priorise pas assez les éléments de mise en œuvre. Il y a lieu d'agir directement sur le problème de la bipolarisation des pâturages boisés et d'agir sur les deux leviers que sont la plantation d'îlots et les coupes. Ces mesures, à décider sur la base de l'évolution du boisement, doivent concentrer l'essentiel des moyens. Des mesures additionnelles sont envisageables pour intégrer les acteurs et améliorer la gouvernance tout en maintenant une distinction claire des fonds « pâturages » et « forestiers ».

PLAN DIRECTEUR CANTONAL

Le Parlement jurassien a adopté en novembre la révision du plan directeur cantonal. Les nouvelles dispositions vont globalement dans le sens d'une meilleure protection des terres cultivées avec une meilleure densification du bâti.

Le Parlement a décidé d'exiger des indices minimaux d'utilisation pour l'ensemble des zones à bâtir. Pour les zones d'activités d'intérêt cantonal (ZAIC), les indices d'utilisation devront être d'au moins 0.6 (600 m^2 de surface de plancher par rapport à 1000 m^2 de parcelle). AgriJura défendait un indice supérieur, de 0.8, pour ces ZAIC du fait qu'elles ne feront pas l'objet d'une compensation des surfaces d'assolement (SDA) touchées. Malheureusement, cette proposition a échoué. Relevons que jusqu'ici les indices les plus élevés dans les zones d'activités, là où ils existent, sont de seulement 0.4. Le plan directeur cantonal introduit l'obligation d'intégrer les places de stationnement aux bâtiments, à partir d'une surface de parking dépassant 1800 m^2. Compte tenu du fait que le stationnement représente un gaspillage de terrain pur et simple, imposer un cadre à ce niveau représente donc un élément majeur à souligner.

GÉORÉFÉRENCEMENT

La mise à jour des surfaces exploitées, au travers du géoréférencement, a nécessité un gros travail pour le canton, la FRI et les exploitants. De nombreux dossiers ont dû être clarifiés et certains sont encore pendants pour déterminer la surface effectivement exploitée et dont les contestations concernent avant tout les pâturages boisés et les lisières de forêt.

3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

	Unité	1999	2003	2007	2012	2017	**2018**
EXPLOITATIONS AGRICOLES							
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	990	937	**929**
dont exploitations PER		1097	1006	968	878	787	**767**
dont exploitations BIO	u.	47	83	98	112	150	**162**
Communautés d'exploitations	u.		45	52	50	39	**42**
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40163	40504	**40408**
Emplois	u.	n. d.	3530	3049	3028	2873	**n.d.**
Dont emplois à plein temps	%		58.2	57.2	53.9	52.7	**n.d.**
PRODUCTION VEGETALE							
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'036	19721	**19585**
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9615	9606	**9621**
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5791	5791	
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3124	3454	**3558**
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	2901	2418	**2243**
Maïs-grain	Ha	313	379	208	119	130	**180**
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2440	2338	**2258**
Oléagineux	Ha	890	890	972	979	1026	**1105**
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	134	32	**512**
Pommes de terre	Ha	109	79	56	43	30	**29**
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	338	452	**500**
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	46	40	**38**
Tabac	Ha	35	50	40	41	40	**39**
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	346	450	**448**
PRODUCTION ANIMALE							
Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	58'578	58941	**59007**
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'085	23273	**23125**
Vaches laitières	u.		15'588	15'610	15'912	15758	**15519**
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7173	7515	**7606**
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	16'270	15700	**16049**
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	**u.**	**9'540**	**8'741**	**8'517**	**19'223**	**19969**	**19831**

Données : ECR et OFS

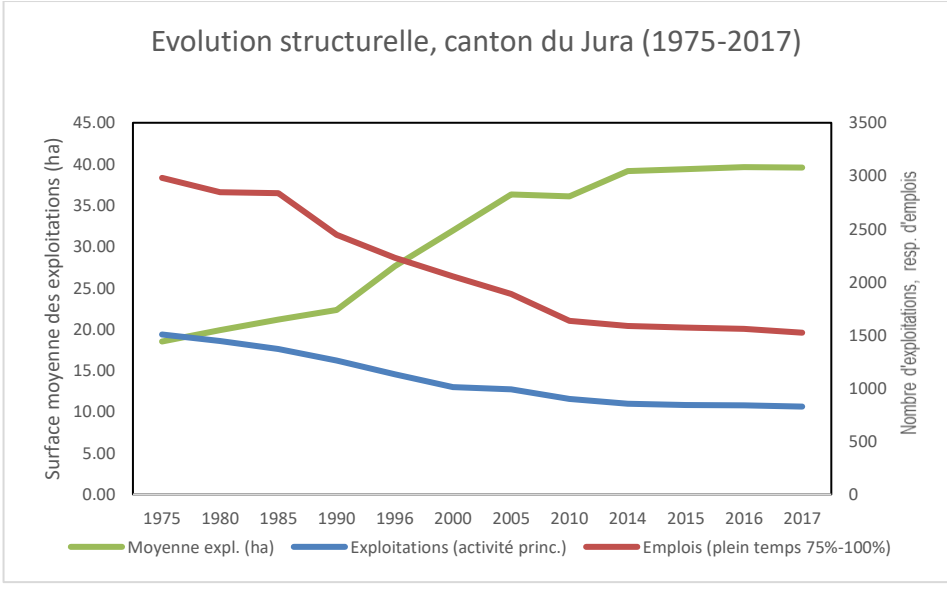

L'évolution structurelle ralentit (-1%) et se caractérise par un nouveau recul du nombre d'exploitations à 929 recensées dont 162 bio. Avec 17.4% des exploitations recensées en bio, la part de bio dans la SAU progresse encore, à 16.2%. Le Jura occupe la tête parmi les cantons romands et se place même au-dessus de la moyenne suisse. Pour 2019, 17 exploitations se sont inscrites pour la reconversion.

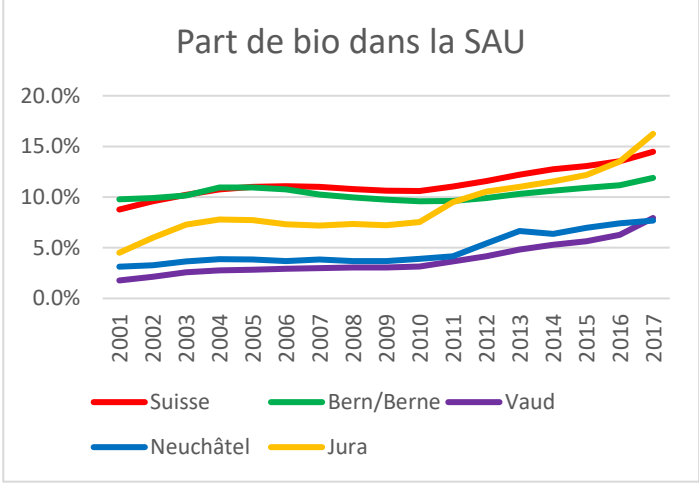

4. Horizon 2030 ; perspectives de l'agriculture jurassienne

Depuis un peu plus d'une année, les agricultrices et agriculteurs jurassiens ont été régulièrement invités à s'interroger sur leur situation actuelle et sur leur vision à moyen terme. Dans le cadre d'une étude sur les perspectives de l'agriculture jurassienne à l'horizon 2030, ils se sont projetés dans le futur, ont pris conscience des changements possibles et ont envisagé diverses mesures pour ne pas se laisser surprendre. Grâce à une collaboration étroite entre les divers acteurs de l'agriculture jurassienne, plusieurs activités ont permis d'aboutir à l'établissement de priorités 2030 pour AgriJura, ainsi qu'à une réflexion de fond sur la politique agricole cantonale.

LA LIBÉRALISATION N'A PAS DE PRIX

Pour ne pas se lancer dans l'inconnu, 3 scénarios possibles à l'horizon 2030 ont été définis : Statu quo+, écologique, libéral. Grâce à un logiciel d'optimisation du revenu, les comptabilités de 5 exploitations ont été modélisées dans ces 3 scénarios. Il en ressort que les exploitations fortement dépendantes aux produits carnés (porcs, poulets etc.) subissent plus massivement les variations de prix que celles ayant pu se différencier. Pour 4/5 exploitations, le scénario Libéral est le pire de tous. Si une exploitation conserve 90% de son revenu dans cette situation, d'autres voient le leur divisé par deux.

Dans tous les cas, les paiements directs sont d'une importance capitale pour les exploitations agricoles. Leur stabilité à long terme doit être garantie, car ils représentent parfois près de 40% des prestations totales de ces entreprises.
Dans tous les scénarios, grâce à des prix plus élevés, l'agriculture biologique se présente comme une alternative intéressante.

LE RÊVE DES JEUNES AGRICULTEURS

Mais la comptabilité n'est pas tout et les jeunes agricultrices et agriculteurs, premiers concernés par l'impact de ces scénarios, doivent pouvoir s'exprimer au-delà des chiffres. Dans le cadre d'un cours à l'école d'agriculture, ils ont été invités à imaginer la ferme de leur rêve, puis à définir les conditions cadres nécessaires à sa réalisation. Dans ces fermes idéales et réalistes, les paiements directs, comme la labellisation, sont inéluctables. Que le système soit intensif ou non, SPB et SST/SRPA y sont intégrés. Pour l'aspect social, les mots « famille » et « épanouissement » sont inscrits en lettres capitales sur les posters présentés.

Pour atteindre leurs rêves, les actrices et acteurs de l'agriculture de demain ont besoin d'un lien fort avec les consommateurs, de marchés porteurs et de prix équitables. Pour cela, ils exigent une meilleure répartition des marges le long de la chaîne de valeur. Mais cela ne va pas sans une stabilité politique et un maintien des paiements directs. L'aspect social a aussi son importance dans ces conditions cadres nécessaires à l'agriculture de demain. Ainsi, motivation et plaisir au travail sont requis pour un avenir durable. De même, l'impact du changement climatique doit être contenu pour garantir une production stable. Sans ces conditions, le rêve de ces jeunes sera difficile à réaliser.

Rapport disponible sur www.agriJura.ch.

POLITIQUE AGRICOLE CANTONALE

Les conditions cadres nécessaires à la pérennité des exploitations agricoles jurassiennes sont en partie définies par la politique agricole. Grâce aux différents ateliers proposés en collaboration avec l'ECR, il a été possible de définir l'orientation que la PA devrait prendre à l'avenir. Les acteurs du monde agricole ont besoin de stabilité et de souplesse, de moyens pour conserver leur rôle de producteurs entreprenants. Ils souhaitent un soutien à la transition climatique qui permettrait de répondre à ce défi qu'ils envisagent grâce à un gain en autonomie et un soutien à la collaboration. Ils relèvent leur l'intérêt à participer activement à la mise en place de la politique agricole cantonale. Grâce à une PA qui leur en donne les moyens, les exploitations agricoles jurassiennes pourront réellement tendre vers l'autonomie, l'innovation et la qualité. Ces 3 axes sont fondamentaux pour une agriculture jurassienne pérenne.

VISION POUR L'AGRICULTURE JURASSIENNE DE 2030

La conclusion de cette étude est une invitation à poursuivre sans cesse les réflexions. Sans cela, elle risque de se faire rattraper. Seules des exploitations cohérentes, rationnelles, innovatrices et entreprenantes, facilement explicables aux consommateurs, pourront réaliser cette vision durable d'une agriculture jurassienne autonome, écologique, différenciée et diversifiée. Une vision durable qui se réalise grâce à une politique agricole stable, incitative, participative et orientée vers le marché. Une PA soutenue par des consommateurs informés, critiques, mais premiers supporters d'une agriculture régionale et familiale.

5. Météo et récoltes

L'année 2018 a été une année très chaude (1.3°C au-dessus de la norme). Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures, sauf celles de février et mars (nettement inférieures) et celle d'octobre (égale). L'année a été globalement sèche avec une bonne centaine de mm de précipitations en moins que la moyenne. De surcroit, les précipitations ont été irrégulièrement réparties, avec des mois très arrosés comme janvier et décembre, ainsi que mai et juin, alors que tous les autres mois ont connu des précipitations nettement inférieures aux normes, sauf mars et août, où elles étaient sensiblement égales.

L'hiver 2017-2018 a été doux, avec une seule période de 3 jours, à fin février, où les températures sont passées sous la barre de -10 °C. Après un mois de janvier très arrosé, un temps plus sec s'est installé. Le printemps a commencé avec un mois d'avril très sec, suivi de deux mois plus mouillés. Quelques orages ont éclaté entraînant parfois de gros dégâts d'érosion, comme ce fut le cas le 21 mai dans la région Develier-Courtételle.

L'été a été sec et venteux, avec quelques orages, mal répartis. Cette sécheresse a été particulièrement marquée en Ajoie, alors que les Franches-Montagnes ont été relativement épargnées. Le 15 juillet, un fort orage de grêle a causé de gros dégâts, principalement en Haute Ajoie. De forts vents se sont aussi manifestés. L'automne a ensuite été relativement doux et plutôt sec. Les premiers coups de gel ne sont apparus qu'à partir de fin octobre. Le mois de décembre a finalement été très doux et humide.

	Somme des précipitations **Moyenne 1981-2010** [mm] à Delémont	Somme des précipitations **Année 2018** [mm] à Courtemelon		Température de l'air **Moyenne 1981-2010** [°C] à Delémont	Température de l'air **Année 2018** [°C] à Courtemelon
janvier	56	123.2	janvier	0.4	5.2
février	55	33.3	février	1.6	-0.6
mars	66	64.2	mars	5.3	3.6
avril	70	13.4	avril	8.8	12.3
mai	105	113.2	mai	13.2	14.7
juin	96	107	juin	16.5	17.9
juillet	98	42.6	juillet	18.8	20.6
août	99	97.6	août	18.2	19.9
septembre	84	31.8	septembre	14.3	15.5
octobre	77	43	octobre	10.2	10.2
novembre	70	40	novembre	4.5	5.1
décembre	73	122.9	décembre	1.5	4
Somme	**947**	**832.2**	Moyenne	**9.4**	**10.7**

Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) **Moyenne 1981-2010** à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) **Année 2018** à Courtemelon
130.5	**114**

6. Economie végétale

5.1 Fourrages

La reprise de végétation était plus tardive que l'année précédente. Le retour de froid fin février-début mars a freiné le démarrage des herbages. Les bêtes ont été lâchées entre fin mars et mi-avril en plaine (15 à 20 jours plus tard qu'en 2017). La majorité des semis de maïs ont été effectués entre fin avril et mi-mai, le retour des précipitations a stoppé les semis jusqu'à mi-juin.

Les premières coupes d'ensilage se sont déroulées durant la première quinzaine de mai. La suite des récoltes de fourrage a été arrêtée par le mois de précipitation (mi-mai à mi-juin). Au niveau qualitatif et quantitatif, la première coupe a répondu aux attentes. Les précipitations suivant les premières récoltes (jusqu'à mi-mai) ont permis de faire une première coupe de regain correcte.

Pour les parcelles où la première utilisation a été faite mi- juin, les herbages ont immédiatement souffert du manque de précipitations et des fortes chaleurs. En général, il manque une grande quantité de regain et les stocks de foin ont été entamés durant l'été pour compléter les rations.

Les herbages ont fortement souffert du sec.

Malgré les grandes chaleurs et le déficit hydrique, le maïs est la culture fourragère qui a le moins souffert en 2018. La majorité des parcelles étaient récoltées à la fin août et ceci peu importe les indices de précocité des variétés. Les dérobées qui ont été implantées durant l'été n'ont de loin pas produit le fourrage attendu. L'automne était très propice à la pâture (pour les régions où il y avait encore de l'herbe sur pied). Le retour des précipitations au début décembre a mis fin à la saison de pâture.

5.2 Céréales fourragères

Les récoltes d'orge qui, rappelons-le, est la principale céréale fourragère du canton (1346 ha), se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les moissons ont débuté fin juin et n'ont jamais été interrompues par la pluie.

Les rendements en grains ont été très hétérogènes. Par contre, les poids à l'hectolitre étaient bons voire très bons. La surface dédiée aux céréales fourragères (orge, blé fourrager, triticale, avoine et maïs grain) était de 2423 ha en 2018. Ce sont 125 ha de moins qu'en 2017.

Les quantités de graines fourragères livrées dans les centres collecteurs jurassiens atteignent 9'401 tonnes (ce chiffre ne tient pas compte des quantités livrées hors canton ni des quantités mises en valeur sur les exploitations).

5.3 Céréales panifiables

Les rendements sont moins bons qu'en 2017 (année exceptionnelle). Le sec et le chaud qui ont régné depuis mi-juin ont entravé le remplissage du grain et forcé la maturation des plantes. Les récoltes se sont déroulées en un laps de temps très court. Toutes les parcelles étaient aptes à la récolte en même temps.

Les maladies du feuillage ne se sont que peu développées en 2018. Par contre, les conditions météorologiques au moment de la floraison étaient favorables à la fusariose et quelques lots ont été déclassés. Du point de vue qualitatif, la récolte 2018 peut être qualifié de bonne, avec de bons poids spécifiques, de bonnes teneurs en protéine (pour les blés top) et d'excellents temps de chute (dans la majorité de cas).

En 2018, 3'558 ha de céréales panifiables ont été recensés (blé, épeautre, seigle, amidonnier engrain), soit une augmentation de 104 ha par rapport à 2017. Les centres collecteurs ont réceptionné 1'261 tonnes de moins qu'en 2017 soit 14'875 to. Ces chiffres ne tiennent pas compte des quantités livrées hors canton.

5.4 Oléagineux

Les colzas ont très bien hiverné. La floraison est intervenue plus tard que ces dernières années. La pression des ravageurs printaniers fut par endroit plus importante que les deux années précédentes. A noter que des orages de grêle ont anéanti la récolte dans certains secteurs. Les rendements ont été très hétérogènes et en grande partie influencés par le type de sol et l'emplacement des parcelles (dégâts de gel sur les plantes en fleurs dans certains bas-fonds). Les semis de tournesol et de soja ont été entravés par les précipitations. Certains se sont faits tardivement.

Les surfaces d'oléagineux ont progressé de 7%.

Au niveau des surfaces emblavées, il y avait 979 ha de colza, 42 ha de soja et 77 ha de tournesol, soit une augmentation de 78 ha d'oléagineux en 2018 (1'026 ha en 2017). Ces surfaces ont permis de réceptionner 2'894 tonnes de graines.

5.5 Protéagineux

Dans la région, les cultures protéagineuses sont implantées majoritairement au printemps.
Les conditions climatiques du début de l'année 2018 ont retardé les semis des pois, féveroles et protéagineux associés à une céréale. Ces semis tardifs ont du coup décalé la période de floraison. La chaleur et le manque d'eau à ce stade critique ont provoqué de la coulure. Les rendements se sont révélés très disparates en raison des types de sols et de leurs capacités à stocker l'eau. En 2018, 344 hectares ont étés emblavés avec des protéagineux en pur et 167 ha en association avec une céréale.

5.6 Betteraves

Après une année 2017 excellente, 2018 a été une année betteravière plus difficile tant au niveau jurassien que Suisse. Les rendements moyens sont faibles mais les taux de sucre très bons. Les surfaces ont à nouveau progressé, de 26 ha. En cinq ans, le Jura a vu sa surface augmenter de 144 ha, soit de +41%. C'est avant tout en Ajoie que la croissance est la plus forte, alors que les surfaces dans la vallée ont de la peine à se maintenir tout comme le nombre de producteurs.
Le GT betteraves a entamé les réflexions pour constituer une organisation de transport (OT) jurassienne. Le projet devrait conduire à une administration unique et à deux pôles logistiques (Ajoie + vallée) pour l'acheminement du tas à la gare.

Source : Sucre Suisse SA (bio compté à part)

Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare tot. %
Jura	**2018**	26'792	492	54	19.8	7.7
	2017	34'574	466	74	18.9	8.6
	2016	19'040	340	56	18.6	7.0
	2015	19'657	338	58	18.7	4.1
	2014	29'421	365	81	17.7	9.9
	2013	20'100	348	78	17.4	8.6
Suisse	**2018**	1'261'640	18'933	67	17.9	6.6
	2017	1'545'112	19'628	78	17.9	6.6
*2018 prov.	2016	1'278'557	19'885	64	17.5	7.6
	2015	1'357'786	20'243	67	18.9	5.0
	2014	1'926'496	21'311	90	17.6	7.3
	2013	1'391'978	20'120	69	17.6	8.8
Alle	**2018**	22'007	397	55	20.0	8.0
	2017	27'487	366	75	19.0	8.2
	2016	11'905	203	59	18.9	5.9
	2015	12'699	213	60	18.6	3.4
	2014	17'687	221	80	17.8	8.3
	2013	12'562	212	59	17.5	7.7
Delémont	**2018**	3'960	94	42	18.3	5.2
	2017	7'088	99	71	18.3	10.3
	2016	5'233	100	52	18.0	7.6
	2015	4'771	90	53	18.8	5.2
	2014	8'278	106	78	17.7	12.9
	2013	5'122	99	52	17.1	8.1
Boncourt	*2016*	*1'901*	*36*	*52*	*18.2*	*11.8*
	2015	*2'187*	*35*	*63*	*18.9*	*5.7*
	2014	*3'456*	*38*	*92*	*17.3*	*10.9*
BIO	*2018*	*791*	*27*	*29*	*19.7*	*7.6*

6 Economie animale

6.1 Production laitière

Malgré un nombre de producteurs en baisse, les quantités de lait se sont élevées à 94 millions de kg (extrapolation annuelle sur les 10 premiers mois de l'année). La moyenne de prix relevée par PSL se situe à 56.9 ct sur 12 mois pour le lait de centrale (Mooh, M12, octobre 2018), stagnant à un niveau trop bas par rapport aux coûts de production qui, eux, ont tendance à reprendre l'ascenseur, d'une part au niveau des moyens de production mais aussi et surtout en raison de la sécheresse. Malgré le sec, le maintien des quantités livrées et la situation à l'international n'ont pas généré de hausse du prix indicatif de la part d'une IP-Lait dont le fonctionnement est toujours aussi discutable.

La situation du lait d'industrie explique l'abandon par 12 producteurs alors que le nombre de producteurs dans la filière fromagère reste globalement stable.

En 2018, le Jura comptait 403 exploitations produisant du lait.

Le lait bio affiche un prix d'en moyenne 80 ct par kg sur l'année. La demande est bonne avec une production qui augmente en parallèle. La fin de reconversion au 1er janvier 2020 d'un certain nombre d'exploitations laisse planer certaines incertitudes quant à l'évolution du prix bio.

Notons que quelques producteurs en zone de montagne ont pu rejoindre la filière fromagère compte tenu d'une situation favorable pour les spécialités AOP, Tête de Moine en particulier. Pour la Tête de Moine, PSL indique un prix du lait d'en moyenne 75.8 ct sur douze mois et 81 ct pour le Gruyère AOP. La part de lait transformé en fromage représentait 29,2% du volume total produit dans le canton.

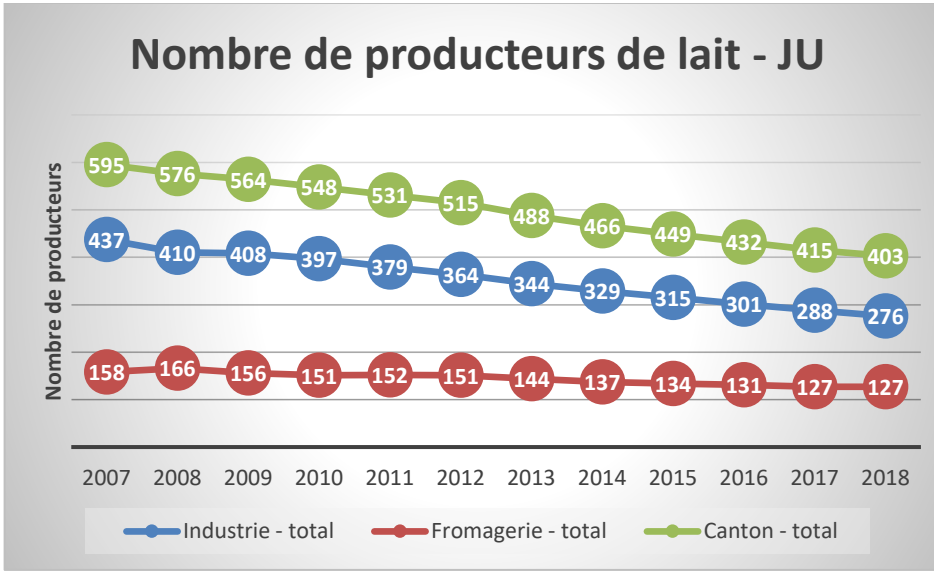

Source: MIBA – Mooh

Evolution des volumes de lait produits dans le canton du Jura

	2007	2012	2014	2015	2016	2017	2018
Total producteurs	595	515	466	450	432	415	403
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	96'888	94'812	94'531	92’012	94’383
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	28’299	25'503	24’651	26’136	27’562
Quantités moyennes par producteur (kg)	152’651	181’711	207’916	210’694	218’822	221’717	234’201

Source : MIBA-Mooh

6.2 Marchés publics de bétail bovin

Les marchés de bétail jurassiens ont totalisé 4168 bovins commercialisés en 2018, précisément 100 de moins que l'année précédente (-2,3%). En comparaison pluriannuelle, les apports se maintiennent à un niveau élevé alors que les prix sont en recul mais tout en restant à un niveau correct. La plus-value réalisée par rapport à la tabelle Proviande totalise 505'000 fr.

Place de marché (nombre de marchés)	Nombre d'animaux écoulés sur l'année	Différence par rapport à l'année précédente
Delémont		-190
Porrentruy	1356	+2
Glovelier	1549	+168
Saignelégier (y compris Les Bois)	1263	-80

En août, les apports accrus sur le plan suisse en raison de la sécheresse, cumulés à des importations libérées peu avant, ont provoqué une forte pression sur les prix. Cette pression s'est révélée totalement exagérée et n'a pas pu être rattrapée sur la fin de l'année. Globalement, le prix des vaches avait bien débuté l'année pour décliner abruptement début août et terminer l'année en-dessous des niveaux 2017 et 2016.

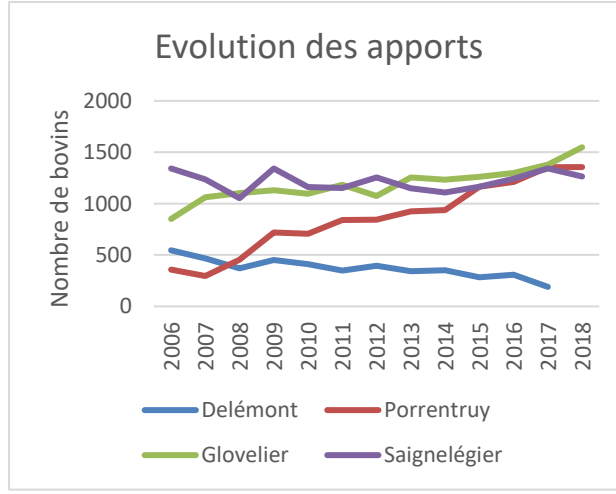

La place de Glovelier a gagné en importance avec une augmentation des apports de 168 bêtes par rapport à l'année précédente. Ce développement s'explique de par la situation centrale pour le canton, de par le réaménagement de la place mais aussi compte tenu du report des bovins suite à l'abandon de la place de Delémont. La fréquentation des places de marchés reste somme toute relativement homogène et permet un fonctionnement efficace ainsi qu'un bon attrait tant pour les producteurs que pour les marchands.

La tabelle VK affichait fin 2017 3.95 fr. par kg PV alors qu'à fin 2018 le niveau se situait à 3.35 fr. Pour une vache, la différence représente ainsi entre 350 et 400 fr. Si l'écart de prix entre les vaches de réforme et le bétail d'étal s'était amenuisé fin 2017, la différence s'est à nouveau creusée en 2018, par l'affaiblissement du prix des réformes (75 ct fr. de différence par kg PV entre un MT T3 et une VK T3 à fin 2017 contre 1.3 fr. à fin 2018).

		JB	MA	MT	OB	RG	RV	VK	Ø
Prix moyen	2011	5.18	3.14	4.59	4.49	4.14	2.96	2.59	3.53
	2012	5.49	3.07	4.56	4.49	4.30	3.01	2.66	3.58
	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2014	5.39	3.70	4.72	4.70	4.46	3.50	3.21	3.92
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	2017	6.28	3.84	5.22	5.29	5.11	4.07	3.75	4.57
	2018	6.03	3.74	4.90	4.92	4.73	3.79	3.48	4.22
Enchère moyenne	2011	0.12	0.21	0.10	0.08	0.08	0.11	0.18	0.14
	2012	0.19	0.17	0.04	0.02	0.04	0.12	0.24	0.17
	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2014	0.23	0.18	0.09	0.13	0.15	0.18	0.27	0.22
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	2017	0.51	0.36	0.11	0.10	0.20	0.34	0.43	0.35
	2018	0.37	0.33	0.07	0.06	0.12	0.30	0.30	0.23
Nombre de bovins	2011	512	29	306	217	556	100	1554	3812
	2012	508	21	314	246	578	184	1957	3808
	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2014	454	22	251	255	680	164	1921	3747
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	2017	569	18	305	416	661	173	2126	4268
	2018	454	9	227	475	698	131	2174	4168

Le regroupement de l'offre via les marchés publics est profitable aux exploitations du point de vue non seulement logistique mais aussi financier. Rappelons qu'en plus des avantages liés aux paiements à dix jours, à l'assurance des animaux, aux soutiens du canton et aux surenchères souvent obtenues, les marchés sont essentiels à la formation des prix puisqu'ils contribuent directement à définir la tabelle Proviande de la semaine suivante, servant de référence aux prix de l'ensemble des bovins commercialisés, y compris hors marchés publics. Enfin, élément certainement sous-estimé, le rôle social des marchés est incontestable.

6.3 Marchés de moutons

Statistique 2018 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen	Déduction moyenne	PV net moyen	Prix moyen
		Kg	Kg	kg	Fr./kg PV net
Agneaux LA < 43 kg	**254**	45.0	-2.8	42.2	5.25
Moutons SM0	**26**	74.5	-5.8	68.8	2.72
Moutons 4 à 8 pelles SM4	**34**	80.9	-5.1	75.7	2.37
Moutons 2 pelles SM2	**9**	74.9	-5.7	69.1	2.25
Agneaux pâturages WP	**139**	35.7	-2.3	33.3	4.60
TOTAL	**462**				

6.4 Elevage chevalin

La liste des chevaux à vendre a publié 66 équidés. 30 d'entre eux ont été vendus par l'intermédiaire de la liste, pour un prix moyen de 7477 fr., en augmentation par rapport aux dernières années. 55% des chevaux ont été commercialisés en Suisse, suivi par la France (29%) et par la Belgique (11%). L'attelage-équitation reste le 1er motif d'achat avec l'équitation pure (27% chacun).

Les mesures de promotion et de commercialisation ne sont pas vaines et commencent à porter leurs fruits. Soutenu par l'OFAG et le canton du Jura (entre autres), le projet « Franches-Montagnes en manège » rencontre un intérêt grandissant avec 18 chevaux placés dont 13 se sont vendus. Actuellement, 6 chevaux jurassiens sont placés dans des manèges de différents cantons. Ce projet novateur contribue ainsi à faire connaître les atouts de l'unique race équine indigène. L'essayer, c'est l'adopter !

7 Structure et projets AgriJura

7.1 Comité

L'assemblée du 2 mars 2018 a désigné le nouveau président d'AgriJura, en la personne de Nicolas Pape. Le maître-agriculteur de Pleigne succède à Philippe Jeannerat qui passe le flambeau après 12 ans de comité dont 8 comme président. Jean-Marc Nagel a pour sa part quitté le comité après 12 ans de mandat. Thierry Blaser (Courtedoux), président de la section Ajoie, et Sylvain Quiquerez (Grandfontaine), représentant des productions bovines, ont fait leur entrée.

Passage de témoin entre Philippe Jeannerat et Nicolas Pape. **© Agri**

Le comité s'est réuni à dix reprises et s'est penché sur différents sujets, notamment :

- L'organisation de l'assemblée générale 2018 et l'audition des candidats pour le poste de président ;
- La prise de position par rapport à la consultation interne de l'USP sur l'avenir de la politique agricole ;
- Le positionnement sur les initiatives agricoles ;
- Les priorités AgriJura à l'horizon 2030 ;
- Les labels « durable » en production laitière ;
- La sécheresse ;
- La révision du guide de la valeur de rendement ;
- Le plan directeur cantonal ;
- Le géoréférencement ;
- Le plan éolien.
- Les dommages dus à la faune ;
- La politique cantonale des pâturages boisés ;
- Le Parc du Doubs ;
- L'aménagement du territoire et les nouvelles zones d'activités d'intérêt cantonal ;
- Les relations franco-suisses ;
- Le partenariat avec Maschinenring ;
- L'avancement de la plateforme de partage de machine.

Nicolas Pape, Pleigne, Président

Politique agricole et relations publiques

Romain Surdez, Les Breuleux, Vice-président

Aménagement du territoire

Corinne Gerber, Porrentruy, Vice-présidente

Politique sociale, statut de la paysanne

Thierry Blaser, Courtedoux, membre

Techniques agricoles et énergies renouvelables

Marie-Claude Boegli, Courtételle, membre

Produits du terroir et agritourisme

Jean-Bernard Chavanne, Coeuve, membre

Productions végétales

Pierre-André Hulmann, Montmelon, membre

Environnement, faune sauvage, Parc du Doubs

Céline Odiet, Bourrignon, membre

Diversification et développement, bio, élevage chevalin

Sylvain Quiquerez, Grandfontaine, membre

Economie laitière, productions bovines et relations transfrontalières

7.2 Animation rurale et sociétés régionales

Un souffle nouveau a animé les groupes régionaux de défense professionnelle en 2018. Pour valoriser le travail effectué jusqu'ici et par souci d'efficacité, les anciennes sociétés régionales d'agricultures ont été dissoutes en début d'année. Les sociétés ont ainsi été liquidées et les excédents d'actifs ont été transférés à AgriJura pour des projets dans les régions.

Les sociétés ont été remplacées avec succès par les quatre sections régionales d'AgriJura (Ajoie, Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes, Vallée de Delémont). Les sections peuvent désormais concentrer leur effort sur des activités concrètes. La restructuration était également l'occasion pour les sections de redéfinir leur rôle et leurs objectifs comme organes de défense de l'agriculture. La promotion, la défense de l'agriculture et le contact avec les régions en sont les points principaux. Les activités de ces sections se fait bien évidemment en parallèle avec les activités des paysannes qui s'engagent sans réserve pour l'image de notre agriculture et la mise en valeur des produits du terroir.

Les quatre régions (Clos-du-Doubs, Franches-Montagnes, Vallée de Delémont et Ajoie) sont désormais pleinement intégrées à AgriJura, sous forme de sections.

Ajoie. Pour la section ajoulote d'AgriJura, le mot d'ordre est clair : il faut que le monde agricole soit uni et solidaire, il faut montrer une image irréprochable de l'agriculture. Plusieurs nouveaux membres sont venus compléter le comité pour mener à bien ces objectifs : Jean-Marc Laville, Michaël Mercier, Irène Piaget Courbat et Guillaume Roy. Thierry Blaser est devenu le premier président de la section Ajoie. Durant l'année, les membres ont soutenu les paysannes lors de la journée de l'école à la ferme. La section Ajoie s'est engagée pour garantir la traversée de Porrentruy aux convois agricoles durant les moissons. Elle s'est également positionnée pour l'ouverture du projet « pollinisateurs » à toutes les exploitations du canton. A noter que la section s'est avancée pour organiser la 1re journée nationale « Portes ouvertes à la ferme », dimanche 2 juin 2019.

Clos-du-Doubs. La dissolution de la SACD a été l'occasion pour la section CdD de renouveler son comité. Martin Marchand a été élu président et Mathieu Migy a rejoint l'équipe. Forts de cette nouvelle dynamique, les membres du comité se sont engagés pour un impact minime des périmètres réservés aux eaux, pour un Parc du Doubs qui valorise l'agriculture, pour une relation étroite entre les agricultrices et agriculteurs et le comité de la section et pour l'image de l'agriculture en général. Lors de la rencontre annuelle de la section, le comité a invité l'Office de l'environnement pour aborder la problématique de l'évolution du climat et des nuisibles (sangliers).
Le solde du compte de l'ancienne Société d'agriculture du Clos-du-Doubs a été octroyé par AgriJura sous forme de prêt postposé à la Coopérative agricole du Clos-du-Doubs, selon décision de l'assemblée de dissolution. Ainsi, les fonds continuent de profiter à la région et à ses agriculteurs.

Franches-Montagnes. 2018 était aussi une année de changement au comité de la section FM. Aurélien Gète et Rémy Jolidon se sont engagés au comité et Romain Surdez en assure désormais la présidence. La section a répondu à la consultation sur la politique cantonale des pâturages boisés, s'est positionnée sur le plan spécial « Etang de la Gruère » dont elle juge l'emprise démesurée et est allée adresser directement à l'OFAG ses requêtes concernant le statut de pendulaire dans la BDTA. Le char du marché concours - condensé de l'actualité agricole et caricature pertinente de la politique - a été une nouvelle fois très remarqué et apprécié.

Vallée de Delémont. La section Vallée de Delémont s'est illustrée cette année par son action contre les plantes envahissantes. Puis, lors de leur désormais traditionnelle sortie annuelle, les membres ont découvert l'élevage laitier Rüttimann, l'école d'agriculture de Hohenrain et l'usine de transformation de chocolat Frey. Lors de la rencontre annuelle, le comité à inviter un spécialiste d'Agroscope pour évoquer les risques et opportunités liées au changement climatique. Un Groupe de travail pour l'adaptation de l'agriculture jurassienne au défi climatique verra d'ailleurs le jour en 2019, à l'initiative de la section.

Les plantes indésirables, ici le séneçon jacobée, représente un réel problème pour les exploitations.

Jeunes agriculteurs. Il y a également eu du changement au comité des jeunes agriculteurs jurassiens. Emilie Boillat a été nommée présidente et Pirmin Bachmann, Simon Stegmann et Corentin Marchand ont rejoint le comité. Après l'AG, les membres se sont retrouvés pour une visite dans une communauté d'achat et une exploitation en Argovie. L'année s'est ensuite rapidement écoulée entre les Billets d'humeur, films de promotion de l'agriculture (à (re)découvrir sur la page Facebook des JAJ), intervention remarquée à l'AG d'AgriJura, rencontre avec Johann Schneider-Amman, interviews, tribunes dans divers journaux et sur les réseaux sociaux, propositions pour la formation continue, etc. En plus, les JAJ ont été sollicités par le journal Agri concernant leur vision et leurs attentes pour ce titre. Les JAJ ont également participé à la journée sur l'avenir de la PA cantonale organisée par ECR. Le comité a profité de ce dynamisme pour partir à la découverte de la Swiss Future Farm et de la brasserie de Frauenfeld lors de l'ultime sortie de cette année.

Visite des JAJ à la Swiss Future Farm, Aadorf (TG).

7.3 SolAirEau

SolAirEau a achevé sa sixième et dernière année. En 2018, les participants se sont vus octroyer 244'400 fr. de contributions aux bonnes pratiques et 772'700 fr. de subventions à l'investissement.

446'400 Fr. ont été versés pour les pneus basse pression, 238'800 Fr pour les couvertures de fosses et 87'500 fr. pour la régulation de la pression des pneus. Les enseignements du projet seront vulgarisés en 2019 dans l'objectif que les mesures se poursuivent au titre des bonnes pratiques agricoles.

Mesures SolAirEau	**Quantité 16-17**	**Quantité 17-18**	***Objectifs 17-18***	**Rapport effectué // budget**	**Diff. // 16-17**
Culture associée avec légumineuse	**186 ha**	**163 ha**	***535 ha***	**30%**	**-12%**
Cultures intercalaires	**176 ha**	**143 ha**	***600 ha***	**24%**	**-19%**
Compostage du fumier (m3)	**24466 m3**	**24436 m3**	***96000 m3***	**25%**	**0%**
Chantier épandage de lisier	**1556 ha**	**1476 ha**	***4968 ha***	**30%**	**-5%**
Epandage de lisier aux tuyaux depuis la fosse	1319 ha	1279 ha	*2484 ha*	*52%*	*-3%*
Chantier d'épandage aux tuyaux avec transport	247 ha	200 ha	*2484 ha*	*8%*	*-19%*
Renoncer aux herbicides	**250 ha**	**243 ha**	***1070 ha***	**23%**	**-1%**

7.4 Réseaux écologiques

Le nombre de réseaux a passé de 10 à 7 entités par la fusion de certains périmètres. Les entités Haut-Plateau, Vallée de la Sorne, Franches-Montagnes et Vendline-Coeuvatte ont été reconduits pour la période 2018-2025. Au total, 643 exploitations adhèrent aux différents réseaux portés par AgriJura et placés sous la houlette de Luc Scherrer, biologiste à la FRI Les contributions versées et les surfaces inscrites ont progressé de +2.6%, portant à 3774 ha les surfaces de promotion de la biodiversité inscrites dans ces 7 réseaux.

Il importe de veiller au respect et à la stricte application des mesures. Ces dernières sont disponibles sur www.agrijura.ch/reseaux. Un développement sur Accorda est prévu pour pouvoir prochainement consulter les mesures applicables à chaque parcelle grâce au géodonnées.

L'objectif n'est désormais plus d'étendre les surfaces dévolues à la biodiversité mais d'en améliorer la qualité et la diversité botanique, de même que d'assurer un maillage suffisant du territoire. Pour les prairies extensives, 40% des surfaces inscrites dans le canton du Jura remplissent les critères de qualité II, caractérisée par une flore particulièrement riche en espèces.

Dans le cadre de ses démarches réseaux, AgriJura a testé la récolte de semence à Charmoille et aux Genevez sur des parcelles riches en espèces. La démarche a rencontré un vif intérêt médiatique, mettant en évidence l'engagement de l'agriculture pour la préservation de la biodiversité.

Le test sera suivi de l'ensemencement d'une parcelle au printemps 2019. Le but est de vérifier si le procédé est concluant afin de diffuser cette pratique dans les campagnes. L'idée de récolter des semences locales pour une utilisation locale permet une adéquation aux climats locaux, aux sols, aux altitudes et aux expositions.

Au moyen d'une machine spéciale, l'entreprise Holosem a récolté les semences, via son procédé de « copie » de prairies, juste avant la fauche.

Situation 2018 des réseaux écologiques portés par AgriJura

Surfaces en ha *Arbres en unités*	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en fr.)	Arbre fruitier haute-tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourlet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haie, bosquet et berge boisée
TOTAL	**643**	**3774**	**3 015 045**	**31 847**	**2 153**	**62**	**3**	**1593**	**384**	**890**	**279**	**23**	**163**
Ajoie+	120	798	707 530	6397	199	13	0	520	38	112	1	1	33
Baroche +	80	637	465 365	12 907	358	7	0	238	23	208	0	2	17
Vallée de la Sorne	71	389	311 895	2624	444	7	1	162	32	107	16	2	24
Franches-Montagnes	199	854	660 530	628	71	0	0	188	236	130	249	11	31
Haut-Plateau	58	382	255 330	3 079	595	0	0	86	22	202	12	1	19
Haute-Ajoie	47	362	308 965	2 171	204	13	1	203	15	80	1	0	23
Vendline-Coeuvatte	68	352	305 430	4 041	282	21	2	193	17	48	1	5	15

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

7.5 Intégration et occupation de réfugiés dans l'agriculture

Le programme « Intégration et occupation de réfugiés dans l'agriculture » commence à être victime de son succès. Les demandes d'exploitations augmentent mais du côté des réfugiés, on compte de moins en moins de personnes au bénéfice de livrets N. Ainsi, les volontaires viennent parfois à manquer.

Dans le but de rendre l'activité plus attrayante pour les participants, AJAM et AgriJura ont décidé fin juin d'adapter le montant à 30 fr. par journée-réfugié, en renonçant aux 10 fr. d'organisation par journée-réfugié. Dès mars 2019, les procédures d'admission changeront considérablement. Avec la nouvelle procédure d'asile, le nombre de personnes au bénéfice d'un livret N sera considérablement réduit et pourrait poser des difficultés supplémentaires pour répondre aux demandes des exploitants agricoles. Mais au vu des expériences concluantes, le programme ne peut que se poursuivre.

AJAM et AgriJura ont lancé les réflexions pour pouvoir offrir, à terme, une transition vers des emplois agricoles, temporaires voire réguliers. Avec des conditions salariales définies, on sortirait alors des seules tâches non-lucratives permises par le programme actuel.

	2016	**2017**	**2018**
Période	20.06-20.10	20.03-31.10	15.03-15.10
Nombre de jours effectués	760	728	615
Exploitations participantes - **Ajoie** - **Vallée Delémont** - **Franches-Montagnes**	17 8 9 1	29 15 11 3	29 15 12 2
Nombre moyen de journées-réfugiés par exploitation	47,5	25	21,2
Personnes mises à disposition par jour d'activité du projet	8,4	4,5	3,9

7.6 Encourager l'utilisation de machines en commun

Les coûts de machines occupent une part importante des charges des exploitations agricoles. Les progrès de la mécanisation ont conduit à des équipements toujours plus performants mais aussi onéreux. En parallèle, les collaborations interexploitations se sont multipliées, de manières plus ou moins formelles comme les communautés de machines (CUMA) voire simplement les locations ou échanges entre agriculteurs. Cependant, les utilisations en commun ont leurs limites et imposent certaines contraintes comme la disponibilité des machines pas toujours assurée, notamment lors de pics de travail.

A l'heure où les plateformes numériques se multiplient pour les logements (AirBnb), les ventes entre particuliers (Ricardo) ou la mobilité (Uber), AgriJura s'est penchée sur le développement d'une telle solution pour les machines agricoles, permettant à la fois la publication d'annonces, la gestion des plannings, la saisie des données d'utilisation et l'édition des décomptes et factures. L'idée initiale a pris de l'ampleur avec une portée nationale, grâce au relais de plusieurs partenaires (Maschinenring, Prométerre, ASETA, Agridea ou encore FRI).

En février, le projet a même reçu le soutien de l'OFAG pour son développement. Après des contacts avec deux mandataires potentiels, AgriJura a opté pour la start-up Seccom. A mi-août, les CUMA de Courcelon et Bourrignon pouvaient débuter la phase-test et proposer des corrections ou de nouvelles fonctionnalités.

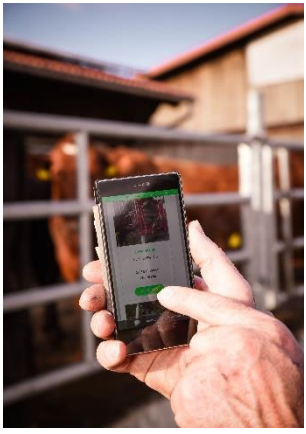

FarmX facilitera l'utilisation de machines en commun

En parallèle, la structure pour permettre à la plateforme numérique de voler de ses propres ailes a pris la forme d'une Sàrl répondant au nom de FarmX, par analogie à AgriX, la plateforme agricole online de ventes en Suisse romande. FarmX Sàrl regroupe AgriJura, Prométerre, Maschinenring et Seccom.

Suscitant un vif intérêt médiatique, FarmX a pu être présentée en avant-première à l'Agrama, tout en terminant parmi les finalistes du Swiss Innovation Award. Farmx sera déployée dans toute la Suisse dès le 15 février 2019 et utilisable par tout agriculteur désirant prendre ou mettre en location du matériel agricole.

7.7 Energies vertes

Un projet de commercialisation des garanties d'origines (plus-value écologique) pour les installations photovoltaïques agricoles a été élaboré étroitement avec SACEN SA (Société d'approvisionnement et de commerce de l'énergie), en début d'année. L'annonce par BKW, mi-avril, d'harmoniser ses conditions de rachat du courant vert, hors système RPC, a donné un coup d'arrêt à ce projet pourtant à bout touchant.

Si jusqu'alors les producteurs ne bénéficiaient pas tous des mêmes conditions de rétribution des garanties d'origine (GO), BKW applique désormais un tarif de 8,9 ct par kWh dont 4,4 ct par kWh pour la rétribution de l'énergie et 4,5 ct par kWh pour les GO. Indépendamment du fait qu'ils bénéficieront de la rétribution unique (RU), plusieurs producteurs sont pénalisés par cette décision sachant qu'ils bénéficiaient de GO rétribuées à un niveau bien supérieur. AgriJura s'est adressée à BKW en contestant ce nivellement par le bas mais aussi en intervenant suite aux changements dans la législation. Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance le 1er janvier 2018, rien n'a changé dans les tarifs de rétribution de BKW alors que les gestionnaires de réseau doivent non seulement prendre en compte leur coûts d'achat d'électricité à des tiers mais désormais également les coûts de revient de leur propre production. Il est inacceptable que la législation en vigueur, bien que contestée, ne soit pas appliquée. AgriJura a également saisi, hélas en vain, la Commission fédérale de l'électricité (ElCom).

7.8 Campagnols

Le projet de lutte collective contre les campagnols est arrivé au terme de sa 4e et dernière année. Accompagnés par Yann-David Varennes, de la FRI, les cinq groupes constitués n'ont pas tous connu la même dynamique. Il faut dire que la lutte contre les campagnols est un travail de longue haleine, efficace en phases de basse population et surtout lorsque les actions sont coordonnées au sein d'un même secteur. Les agriculteurs ont été informés via des séances de terrain et au moyen de bulletins d'information.

Le projet a mis en évidence la difficulté à agir sur ces rongeurs mais là où les actions collectives ont réellement été mises en place, les résultats se révèlent concluants. Entre investir et s'engager dans la lutte collective ou subir les dommages et devoir acheter du fourrage, le choix n'est pas simple.

7.9 Connexion internet des fermes isolées

Dans l'objectif d'améliorer le débit des connexions internet, AgriJura, EBL et l'entreprise Teleste se sont penchés sur un projet de réseau internet rural par WiFi. Un pré-projet mis en place dans le Val Terbi, depuis le Moulin de Vicques, a démontré les réelles possibilités des connexions WiFi longues portées, tout en garantissant un débit au moins comparable aux abonnements standards haut-débit des principaux fournisseurs d'accès. Des contraintes topographiques, du fait qu'il faille garantir un contact visuel entre émetteur, relais et récepteur, compliquent certes le développement de ce genre de réseaux. Moyennant un nombre minimum de raccordements, le déploiement d'un réseau rural est rapidement envisageable. Les exploitations intéressées sont priées de s'annoncer auprès d'AgriJura. A défaut de raccordement filaire, l'internet via la 4G est aussi une solution, pour autant que la couverture suffise.

7.10 Raccordement en eau des fermes

Les quatre dernières années de sécheresse confirment l'importance d'un approvisionnement suffisant en eau dans les fermes isolées. Cependant, bien que les besoins soient avérés, force est de constater que peu de projets d'adduction en eau sont véritablement envisagés et concrétisés, même si plusieurs projets d'adduction en eau des fermes sont à bout touchant. AgriJura encourage les exploitations concernées par des problèmes d'approvisionnement en eau à s'approcher d'ECR pour déterminer la marche à suivre.

8 Terrentraide Sàrl

Terrentraide a reçu 13 demandes de dépannage et a pu répondre directement à 8 d'entre elles, 2 indirectement par mise en relation, 1 a été annulée par le demandeur et 2 n'ont pas pu être honorées (pas de dépanneur). Au total, 133 jours de dépannage ont été assumés contre 64 en 2017. Trois dépannages ont dépassé 30 jours chacun. Les demandes parfois simultanées et la difficulté à trouver des dépanneurs disponibles requièrent parfois passablement de temps et d'énergie. Terrentraide est souvent sollicitée en dernier recours mais les prestations effectuées illustrent une demande pour un tel service. Au total, 38 exploitations sont abonnées à Terrentraide.

Terrentraide Sàrl a étendu ses activités en modifiant ses statuts et en se rapprochant de Maschinenring. Cette fédération alémanique regroupant 6500 agriculteurs est active dans les dépannages agricoles mais aussi dans les prestations pour tiers et les avantages d'achats groupés. En adhérant comme membre-invité à Maschinenring, Terrentraide offre à ses abonnés la possibilité de bénéficier des avantages membres de Maschinenring, dès le 1er janvier 2019.

Les conditions générales de Terrentraide ont été modifiées à cet effet et requièrent, pour les personnes désirant s'y abonner, la qualité de membre AgriJura. Le montant de l'abonnement annuel passera de 150 à 100 fr. mais le rabais de 100 fr. sur le premier dépannage sera supprimé.

9 Assurances Prestaterre CJA Sàrl

Les activités de Prestaterre CJA Sàrl se basent sur les conseils neutres pour les familles paysannes. Combler les lacunes, éliminer les doublons, tel est le crédo de Prestaterre. Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 50 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

Assurances de personnes AGRISANO	**Assurances de choses et sur le patrimoine**
• Caisse maladie (assurance de base et complémentaires) • Indemnités journalières maladie/accident • Risque / assurance-vie • Prévoyance vieillesse • Protection juridique	• Inventaire ménage • Inventaire de l'exploitation • Bâtiments • RC privée et d'entreprise • Véhicules et casco machines • Bétail • Panneaux photovoltaïques

9.1 AGRISANO

Comme indiqué dans le rapport 2017, la tendance annoncée relative à la baisse des primes AGRISANO a été confirmée. Malgré la hausse des coûts toujours en constante progression, la caisse-maladie Agrisano a su stabiliser ses coûts pour en faire bénéficier ses assurés.

Assurances	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Diff.
Base LAMal	1'136	1'074	1'123	1'200	1'328	1315	1062	996	*1115*	***+119***
Compl. AGRI-spécial (LCA)	601	612	640	670	707	744	768	725	*712*	***-13***
Indemnité journalière	199	214	236	254	278	350	366	386	*382*	***-4***
AGRI-protect (protection juridique)	199	208	229	235	246	258	274	280	***277***	***-3***

* Situation au 1.1

L'assurance globale a à nouveau progressé. Ce pack offre, à l'exception de l'AVS, une couverture complète pour le personnel agricole (LPP, LAA et Indemnité journalières maladie). L'avantage de pouvoir bénéficier d'une assurance « clé en main » est très apprécié par bon nombre d'exploitations agricoles jurassiennes. En 2018, Prestaterre a étroitement collaboré avec plus de 270 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres). Un merci particulier à ces dernières pour la confiance témoignée.

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires assurés	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2006	1'049803.-	165'991.30	2'330'187.-	117'208.60	2'563'440.-	18'427.10
2007	895'594.-	119'252.65	2'153'360.-	110'876.60	2'486'695.-	17'445.50
2008	908'656.-	116'953.50	2'393'041.-	113'795.60	2'575'869.-	17'388.20
2009	950'522.-	103'463.65	2'625'577.-	134'525.40	2'683'369.-	17'673.20
2010	1'014'312.-	119'344.05	3'094'331.-	165'830.70	3'188'141.-	21'310.90
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.-
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.-
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.-
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
2016	1'353'734.-	160'868.00	4'580'225.-	225'089.70	4'881'109.-	33'520.80
2017	**1'501'515.-**	**182'834.70**	**4'977'226.-**	**238'627.90**	**5'282'840.-**	**51'133.60**

La prévoyance professionnelle (pilier 2b) ou privée (3a ou b) progresse en lien avec les prestations de conseils en assurances. Plus de 240 personnes sont assurées en 2b ou 3b. Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès et/ou pour la prévoyance professionnelle (épargne).

9.2 Emmental assurance

Actuellement, nous comptons 118 contrats à notre portefeuille. Les produits Emmental, conçus spécifiquement pour les familles paysannes, couvrent l'inventaire agricole ou ménage, la RC exploitation ou privée, le bétail, etc. L'objectif n'est pas de concurrencer les assurances actuelles, mais bien de proposer une alternative intéressante et appropriée, pour le monde agricole.

10 Service juridique

Les familles paysannes peuvent solliciter les conseils juridiques de spécialistes du droit agraire. Deux possibilités sont proposées, soit par l'intermédiaire de Me Claude Jeannerat, avocat-conseil d'AgriJura, soit en s'assurant auprès d'Agri-Protect, spécialisée pour la familles paysannes et guidée par un esprit de défense professionnelle via la Société rurale de protection juridique (Prométerre). Disposer d'une protection juridique est fortement conseillé pour défendre ses droits en cas de litige.

AGRI-PROTECT	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14
2018	7	4	2					1		16

11 Fondation Rurale Interjurassienne

Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	15/16	16/17	17/18	**18/19**
Agropraticien AFP					3	6	5	3	7
Agriculteur CFC*	88	62	57	77	71	64	54	56	56
Ecole de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)	21	13	13	16	25	33	32	29	20
Employé-e en intendance AFP					8	16	12	10	12
Gestionnaire en intendance CFC	-	8	23	48	33	37	41	35	38
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	5	15	15	17	19

Les cours de formation continue affichent une participation légèrement inférieure à l'année précédente.1060 personnes (dont 710 JU) ont participé aux 60 cours dispensés. La participation s'élève à 164 participants pour 11 cours en gestion, à 207 participants pour 10 cours en production animale et à 636 participants pour 13 cours en production végétale. La FRI a convié les chambres d'agriculture et les JAJ pour l'élaboration du programme de formation continue 2019.

12 Promotion de l'agriculture

12.1 Foire du Jura

L'Espace agricole de la Foire du Jura a fêté sa 5e édition sous la houlette d'AgriJura. La halle a été agrandie de 5 m pour s'étendre sur 45 m de longueur. L'amélioration du bien-être des animaux a nécessité quelques modifications qui se sont révélées concluantes. Les animations ont été complétées par une émission spéciale RFJ diffusée pendant 6 jours en direct de l'Espace agricole. Producteurs, agriculteurs, artisans ou encore partenaires de l'Espace agricole

ont pu parler de la passion pour leur métier, des difficultés et des défis, de ce qui distingue leurs produits, de leurs engagements ou encore de l'importance d'acheter suisse. Cette émission a permis de faire rayonner l'Espace agricole au-delà de la Halle des expositions en offrant une vitrine de choix à notre agriculture.

12.2 Brunch du 1er août

Brunch au Grandmont, Mervelier

Cinq brunchs à la ferme se sont tenus le premier août dans le canton du Jura dont une nouvelle exploitation dans le Val-Terbi. Au total, largement plus que les 1450 convives prévus ont afflué sur ces exploitations pour apprécier les produits du terroir et se rapprocher un peu plus de l'agriculture. Sans faire de promotion particulière, les brunchs à la ferme du 1er août affichent chaque année tous complet. Il existe donc de la place pour des brunchs supplémentaires !

12.3 Fenêtre sur la campagne

Fenêtre sur la campagne

AGRIJURA

Suisse-Mercosur: un accord, désaccord

Paysans suisses

agrisano

Une page fenêtre sur la campagne a traité des enjeux et menaces d'un possible accord avec le Mercosur. Les lecteurs du Quotidien jurassien ont pu remarquer les écarts au niveau des conditions de production par rapport à ce qui se pratique en Suisse. Demander à l'agriculture suisse d'être compétitive en ne jouant pas dans la même ligue relève d'une équation quasiment impossible à résoudre.

12.4 Autres activités

En milieu d'année et après 20 ans sous le slogan « Proche de vous. Les paysans suisse », la campagne nationale a fait place à un nouveau slogan « Paysans suisses. D'ici avec passion ». Toutes les activités promotionnelles se font désormais avec ce slogan et ce logo.

Pour ce qui est des autres activités, les spots télévisés sur Canal Alpha et le traditionnel char du Marché-concours, confectionné par la section Franches-Montagnes, ont contribué à la promotion de notre agriculture. Les films réalisés par les Jeunes agriculteurs jurassiens représentent pour leur part un nouveau projet, également soutenu par la campagne « Paysans suisses. D'ici avec passion ». Diffusées sur les réseaux sociaux, ces mini-vidéos ont fait le buzz puisque filmée par les animaux eux-mêmes, GoPro sur leur tête. Les JAJ ne manquent pas de créativité !

Paysans suisses
D'ici, avec passion.

13 AJAPI

Programme	Contrôles 2018	Programme	Contrôles 2018
PER	217	**AQ viande**	105
SRPA / SST	192	**Chevaux FM**	31
Contrôles officiels de base	216	**Exigences de base**	60
Réseaux écologiques	181	**Suisse Garantie**	64
AOP Gruyère et TDM	74	**Biodiversité**	46
IP-Suisse	235	**Alpe et montagne**	46
Qualité du paysage	153	**Pollinisateurs**	19

14 *Programme d'activités 2019*

Politique agricole et marchés

- Prise de position et lobbying sur la Politique agricole 2022+.
- Veille active des marchés (lait, viande, productions végétales).
- Contacts avec Mooh, BioJura, IP-Suisse et Vache-mère suisse.
- Développement des ventes des chevaux Franches-Montagnes.

Aménagement du territoire

- 2e étape de la révision de la LAT.
- Plan spécial périmètres réservés aux eaux.
- Plan éolien.

Animation rurale

- Excursions thématiques.
- Assemblées régionales d'informations et d'échanges.

Projets

- Finalisation du projet campagnol.
- Finalisation du projet SolAirEau avec vulgarisation des bonnes pratiques.
- Appui à la mise en place d'une organisation de transport des betteraves.

Environnement, énergie

- Participation à la mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire.
- Soutien à AgroCleanTech.
- Promotion conseils énergétiques et solutions d'autoconsommation.
- Réduction des dommages dus à la faune.

Promotion de l'agriculture

- Journée Portes ouvertes à la ferme le 2 juin 2019 à Grandfontaine.
- Concours suisse des produits du terroir et Beef.ch à Courtemelon.
- Espace agricole à la Foire du Jura
- Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux.

Techniques agricoles et énergies renouvelables

- Lancement et consolidation de la plateforme de partage de machines FarmX.
- Thématisation du rôle et du potentiel des formes de collaboration interexploitations.

Soyez curieux !

du contenu interactif | un outil de recherche performant | des archives structurées

Téléchargez gratuitement l'application Agri pour suivre l'actu agricole en continu et lire votre hebdo sur tablette et smartphone

Agri HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

15 Procès-verbal de l'assemblée générale 2018 de la CJA

St-Ursanne, Salle des fêtes, vendredi 2 mars 2018, 9h30

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2017
5. Rapport d'activités 2017
6. Comptes 2017
7. Budgets 2018
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2018
10. Révision des statuts
11. Elections a) Président b) Comité
12. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA

Philippe Jeannerat ouvre l'assemblée à 9h50 devant 143 ayants droit et 42 invités. Dans son discours d'ouverture, le président revient sur l'année agricole 2017 qui fut globalement positive.

En cette année d'élection, l'assemblée se veut plus démocratique que jamais. Quoi qu'il arrive, les membres de la CJA doivent rester unis et solidaires, pour une défense professionnelle forte. Forte, pour pouvoir se défendre, face à des mouvements toujours plus virulents à l'encontre de l'agriculture. La loi suisse impose des conditions extrêmement strictes aux producteurs et il faut enfin le reconnaître. Les abus doivent être dénoncés aux autorités compétentes et ne pas être mis au pilori par un jugement populaire discutable.

De nombreuses initiatives, liées directement ou indirectement à l'agriculture se profilent au niveau fédéral. Leurs titres simplistes et aguicheurs ne doivent pas occulter l'effet ravageur qu'elles pourraient avoir sur le secteur agricole. Elles ne font qu'exporter les problèmes.

Durant l'année, pour défendre une agriculture résolument orientée vers l'avenir, la CJA et ses membres se sont mobilisés. En particulier lors de la campagne pour la sécurité alimentaire, qui s'est conclue par un succès indubitable. Le personnel, les élus fédéraux, ainsi que la presse sont remerciés par le président.

Il salue également les autorités présentes, notamment MM. le Conseiller aux Etats Claude Hêche, le Conseiller national Jean-Paul Gschwind, le Ministre Jacques Gerber, la Présidente du parlement jurassien Anne Froidevaux, le président de l'USP Markus Ritter, le Maire de la Commune de Clos-du-Doubs et chef ECR Jean-Paul Lachat, le vétérinaire cantonal Flavien Beuchat, le président de la CAJB Bernard Leuenberger, les invités ainsi que les représentants de la presse.

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

Excusés. Une liste des personnes excusées est disponible à la CJA.

2. Message des autorités

La parole est donnée à Monsieur le Ministre Jacques Gerber.

Le Chef du département de l'économie et de la santé salue les personnes présentes. Il transmet les salutations du Gouvernement jurassien.

Situation générale pleine de défis. L'agriculture est soumise à de nombreux sujets préoccupants qui ne laissent pas les autorités indifférentes. Le métier est complexe et les tâches assignées aux

agriculteurs sont nombreuses. Pourtant, les producteurs jurassiens ont toujours tout fait pour s'adapter. Ils ont toujours fait preuve de réactivité et c'est très positif.
PA22+. Les intentions du Conseil fédéral pour la future PA22+ ne doivent pas être vues comme une unique menace, il faut aussi y voir ses opportunités. La concurrence permettrait de faire pression sur certains monopoles et baisser les marges des distributeurs, ainsi qu'offrir de meilleurs prix pour les intrants. L'agriculture suisse a besoin du soutien des pouvoirs publics. Il est nécessaire que l'économie nationale soit saine pour assumer ce soutien. L'ouverture des frontières est nécessaire pour assurer cela, mais elle doit se faire avec des mesures d'accompagnement. La baisse des prix doit profiter uniquement aux consommateurs. Aucune concession ne doit être faite sur la qualité des produits.
Dialogue. Il faut aujourd'hui se mettre autour de la table pour trouver des solutions. Il n'est pas question de sacrifier l'agriculture, mais il faut trouver un compromis satisfaisant pour tous les acteurs. La politique agricole jurassienne devra peut-être être adaptée. Le Gouvernement fera tout pour soutenir l'agriculture jurassienne.
Le manque de concertation entre la Confédération et l'USP lors de la présentation de la vue d'ensemble est un échec. Pourtant il faut travailler ensemble pour trouver des solutions aux défis de notre époque.

La parole est donnée à Madame Anne Froidevaux, présidente du Parlement jurassien.
Madame Froidevaux apporte les salutations du législatif cantonal. De nombreux dossiers concernant l'agriculture sont traités au Parlement. Elle se souvient d'un autocollant de l'époque et dont le message est encore d'actualité : « Les villes meurent sans paysans ».
Alors que les agriculteurs devraient se concentrer sur la production de denrées alimentaires, ils doivent s'engager sur d'autres fronts pour se défendre d'attaques irrationnelles de nombreux milieux. Si elle salue l'action des JAJ pour montrer la réalité des fermes, elle regrette qu'il faille en arriver là. La qualité de la production suisse, ainsi que les normes strictes imposées devraient suffire. Elle félicite la CJA pour ses nombreuses initiatives et encourage les personnes du milieu à engager le dialogue et à solliciter les politiques pour répondre à toutes les questions liées à l'agriculture.

3. Désignation de scrutateurs
Le président propose trois scrutateurs : Dominique Paupe, Thomas Stettler et Mickaël Mercier, ainsi qu'un scrutateur suppléant, Edgar Sauser. Ils sont élus par l'assemblée sans remarque.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2017
Le PV de l'assemblée générale du 7 mars 2017, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet de la CJA, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

5. Rapport d'activités 2017
Le directeur Michel Darbellay présente le rapport d'activités 2017.
Année agricole. 2017 fut une bonne année agricole, tant en qualité qu'en quantité et ce malgré les gels de printemps et certains marchés en difficultés comme le lait.
Politique agricole. Le maintien des paiements directs confirme le soutien des chambres fédérales à ces aides. Les parlementaires jurassiens sous la coupole sont de précieux relais pour notre agriculture. La campagne pour la sécurité alimentaire a marqué l'année 2017 et s'est conclue sur un succès sans ombrage. Les jurassiens ont plébiscité le texte à près de 90%. Ce succès pose un jalon clair pour combattre les velléités d'ouverture des marchés esquissées par la PA22+.
Vue d'ensemble du CF. Donnant l'illusion de vouloir composer entre prix internationaux et contraintes suisses, le rapport du conseil fédéral sur l'avenir de la PA est tout simplement irréaliste.

Communication. Il faut montrer la réalité de l'agriculture en opposition aux visions tronquées et extrémistes de certains courants populistes, antispécistes et ultra-écologiques. Transparence et travail irréprochable sont les meilleures armes à disposition des producteurs.
Cohabitation. Les affiches « Merci de respecter la campagne » ont eu un franc succès. Elles appellent à un respect réciproque entre usager et utilisateurs de cette campagne.
Agriculture jurassienne. Les reconversions à l'agriculture biologique sont en augmentation et près de 16% des fermes jurassiennes produisent selon les normes de Bio Suisse. La plus-value qu'offre ce marché ne doit pas être annihilée par le tout au bio.
Marchés laitiers. La situation reste tendue. Malgré une baisse des producteurs, les quantités produites sont restées relativement stables. Les lois du marché ne fonctionnent pas et les fronts sont divisés pour trouver des solutions.
Marchés bovins. Le marché se porte bien, mais le contexte est fragile en ce début d'année. Le marché de Delémont a été supprimé en raison d'un manque régulier d'affluence.
Betteraves. Les quotas supplémentaires, la météo, ainsi que la situation phytosanitaire ont été favorables à la culture.
Elevage chevalin. Aucune solution crédible n'a émergé du rapport au postulat Seydoux pour enrayer la diminution des naissances. Les organisations d'élevage tentent de renouer le dialogue avec l'OFAG.
Réseaux écologiques. Plusieurs réseaux ont été reconduits pour la période 2018-2025 et une « fusion » de certains à des fins de rationalisation a été décidée.
Collaboration interexploitations. Un projet de plateforme numérique pour le partage de machines est en route. Soutenu par l'OFAG, l'outil sera développé en 2018.
Prestaterre CJA Sàrl. Le secteur assurance poursuit ses prestations de conseils neutres. La prévoyance s'affiche en hausse.
Terrentraide. 16 demandes ont été faites auprès de ce service pour des dépannages. Il n'est pas toujours possible de trouver des dépanneurs mais des solutions alternatives sont alors recherchées.
Restructuration. La réorganisation de la défense professionnelle décidée par la base sera mise en œuvre cette année.
Michel Darbellay termine son rapport en remerciant le comité et les collaborateurs de la CJA pour leur engagement. Les problèmes soulevés par l'agriculture sont souvent complexes, mais la CJA met tout en œuvre pour y trouver des réponses.
Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activité est accepté.

6. Comptes 2017

Michel Darbellay présente les comptes 2017 de la CJA qui bouclent sur un bénéfice de 3'482.21 fr.
Prestaterre affiche un bénéfice de 48.65 fr.
Terrentraide, après sa seconde année de fonctionnement, présente un bénéfice de 403.90 fr.
Le fond de solidarité est intégré aux comptes de la CJA conformément à la décision de l'AG 2017.
La fiduciaire RéviAjoie Sàrl a vérifié les comptes CJA, Prestaterre et Terrentraide. Présent à l'assemblée, son mandataire, Olivier Godat donne lecture du rapport de vérification (22.01.2018). Il garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2017 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes de la CJA.
L'assemblée accepte les comptes 2017 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

7. Budget 2018

Le bénéfice projeté de la CJA s'élève à 10'440 fr. Pour Prestaterre, le déficit projeté est de 310 fr. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 280 fr.
Les budgets des trois entités CJA, Prestaterre et Terrentraide 2018 sont acceptés à l'unanimité.

8. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de renouveler le mandat de révision à RéviAjoie Sàrl. L'assemblée accepte le choix de RéviAjoie Sàrl pour la révision des comptes 2018.

9. Programme d'activités 2018

Michel Darbellay présente le programme d'activité 2018 qui se résume comme suit :

- Politique agricole et marchés : Le projet de PA22+, ainsi que les différentes consultations relatives à la PA 18-21 seront les principaux thèmes.
- Aménagement du territoire : Le plan directeur cantonal sera débattu au Parlement tandis que la délimitation de l'espace réservé aux eaux fera l'objet d'un plan spécial cantonal.
- Organisation CJA et Animation rurale : La nouvelle structure des Sections régionales de la CJA devra être lancée.
- Projets : SolAirEau et campagnols à finaliser.
- Energie et agriculture : recherche de solutions de commercialisation pour les garanties d'origine.
- Promotion de l'agriculture : reconduction des actions de communication de base, activités sur les réseaux sociaux.
- Entraide et collaborations inter-exploitations. Développement d'une plate-forme numérique de partage de machines.

Le programme d'activité est accepté sans remarque.

10. Révision des statuts

La dissolution des sociétés régionales a amené le comité à revoir quelques points des statuts. Les modifications proposées touchent principalement à la dénomination de l'institution de défense professionnelle, ainsi qu'à la définition du rôle et du statut des nouvelles sections de la CJA.
La proposition de révision des statuts, qui a été distribuée aux membres avec la convocation à l'AG 2018 est lue par le directeur de la CJA et soumise à discussion.
Modification du nom de l'institution de défense professionnelle.
Dans le cadre de la réorganisation de la défense professionnelle jurassienne, il est proposé de renommer la CJA par AgriJura. La modification du nom est acceptée par 78 voix contre 33 oppositions et 6 blancs.
Modification des statuts (selon projet de modification transmis avec la convocation).
L'assemblée accepte la révision des statuts à la majorité évidente.

11. Elections

L'élection d'un nouveau président, et la ratification des nouveaux membres du comité sont soumises à la décision de l'assemblée générale.

a) Election du président

Le comité de la CJA a accusé réception de trois candidatures. Suite au retrait de Vincent Wermeille, restent celles de Paul Choulat, Asuel, et Nicolas Pape, Pleigne. La votation se fera à bulletin secret. Les candidats ont 5 minutes pour se présenter.
Paul Choulat. 56 ans, pères de 4 enfants, exploitant à La Malcôte. Il a assumé différentes fonctions au niveau communal et cantonal.

Intérêt pour la fonction. Toujours intéressé par la politique agricole et par toutes les productions qui, chacune, sont le fait d'hommes et de femmes. Le dialogue est la munition pour faire avancer les projets. Il a aujourd'hui le temps et l'énergie pour défendre le monde paysan.
Vision de l'agriculture. Faut-il engager la nouvelle génération dans la production alimentaire ou dans la production de service ? La conciliation est possible. Il faut néanmoins préserver une certaine productivité. La biodiversité est et sera un enjeu majeur en opposition à la monoculture qui a montré ses limites. La surmédiatisation du milieu demande une attention particulière et il faut informer mieux les médias non spécialisés. Il faut profiter de l'image de l'agriculture. Son premier engagement en tant que président sera d'être à l'écoute des agriculteurs jurassiens.
Nicolas Pape. 43 ans, de Pleigne, 4 enfants. Produit principalement du lait industriel.
A présidé plusieurs sociétés et associations locales. Membre du comité de la CJA depuis 4 ans.
Ambition. Continuer de mettre la pression pour augmenter les prix dans de nombreux marchés. Les taxes douanières doivent être maintenues.
Les agriculteurs doivent pouvoir investir dans les énergies renouvelables en étant soutenus. Les volontés de la nouvelle LAT doivent continuer à préserver les surfaces agricoles. Il soutient le grignotage sur la forêt. Il prône la discussion dans les débats sur la politique agricole. Il souhaite réengager le dialogue avec le consommateur et diminuer les contraintes administratives.
Son objectif principal est d'offrir un salaire rémunérateur aux agriculteurs.
Proposition du comité. Le comité propose d'élire Nicolas Pape à la présidence de la CJA.
142 bulletins rentrés, 141 valables, 4 blancs. Majorité absolue 71 voix.
Nicolas Pape est élu avec 100 voix contre 36 pour Paul Choulat et 1 voix éparse.

b) Election du comité

Les membres sortants se représentants : Romain Surdez (FM), Marie-Claude Boegli (VD), Corinne Gerber (APJ), Céline Odiet, Pierre-André Hulmann (CDD), Jean-Bernard Chavanne sont réélus par acclamation.
Les nouveaux membres du comité proposés sont Thierry Blaser, président de la section Ajoie. Il est présenté par Jean-Marc Nagel, membre sortant. Il est élu par acclamation.
Patrick Chételat, président de la fédération Holstein propose Sylvain Quiquerez. Vache mère Suisse propose Joël Tschannen. Pour préserver la représentativité des régions, ce dernier se retire. Le prochain candidat qui représentera la production bovine au comité d'AgriJura sera un membre de Vache mère suisse pour respecter le tournus.
Thierry Blaser et Sylvain Quiquerez sont élus par l'assemblée sans avis contraire.
Romain Surdez adresse un chaleureux message de remerciement à Philippe Jeannerat pour son engagement à la présidence de la Chambre jurassienne d'agriculture. Philippe Jeannerat est remercié par l'assemblée par applaudissement. Il retrace quelques souvenirs marquants de son mandat.
Le président remercie Jean-Marc Nagel pour son engagement (12 ans) au comité. Ce dernier partage également quelques souvenirs. Il remercie les membres pour leur confiance. Place aux jeunes !

12. Divers

M. **Markus Ritter**, président de l'USP, remercie la CJA pour son invitation. Le travail fourni par la CJA rayonne au-delà de la région jurassienne. Il remercie particulièrement le président sortant pour son engagement et félicite le nouveau président Nicolas Pape. Les portes de l'USP lui sont largement ouvertes pour construire ensemble l'agriculture suisse. Il remercie les agricultrices et agriculteurs pour leur engagement exemplaire lors de la campagne sur la sécurité alimentaire. La vue d'ensemble du CF a gâché la fête. Ce rapport a été refusé avec force par l'USP. L'USP a besoin du soutien des

parlementaires de notre canton pour renvoyer ce rapport au niveau du parlement. L'USP travaille dans le sens d'une agriculture qui permet aux familles paysannes de vivre décemment.
Savoir ce qu'on veut et être unis sont les clés du succès. Il recommande la liberté de vote sur les initiatives d'Uniterre et des Verts et un refus de l'initiative sur les vaches à corne, même si l'acceptation ne serait pas dramatique. L'initiative pour une eau propre serait une catastrophe pour toute l'agriculture. Il faudra être actif, non seulement dans nos actions, mais aussi dans nos pratiques pour une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. L'USP s'engage pour le maintien de la protection douanière. Il faut savoir ce que l'on veut et être unis.

M. **Jean-Paul Lachat**, chef de l'ECR et maire de la commune de Clos-du-Doubs, fait part de quelques communications. Il félicite Nicolas Pape pour son élection et s'engage à collaborer étroitement avec lui. Il remercie Philippe Jeannerat.
Dans la commune de Clos-du-Doubs, le secteur économique principal est l'agriculture avec 80 exploitations et quelques 50 ha de moyenne. La principale priorité de la commune est de maintenir la population grâce à du service local et des infrastructures adéquates. Il partage un bref historique de la commune et annonce qu'en 2020, de nombreuses manifestations seront organisées pour les 1400 ans de la ville de St-Ursanne.
ECR. Révision de la valeur de rendement. L'ECR avait demandé des aménagements à ce projet, sans succès. Effets : Augmentation de 10-40% de la valeur des exploitations. Le service a jusqu'à début avril pour mettre en œuvre ce guide.
Améliorations structurelles. Un système de priorisation pour le renouvellement des conduites d'eau potable a été mis en œuvre à des fins de gestion des moyens.
Remaniements. 3 remaniements sont en cours. Il y a encore du potentiel. C'est un processus participatif qui demande du temps. Les communes intéressées sont invitées à s'annoncer à l'ECR.
Aide aux exploitations. Des liquidités existent et peuvent être sollicitées.

M. **Olivier Girardin** salue les participants à cette assemblée et particulièrement le nouveau président. Le directeur de la FRI indique que l'intérêt pour le métier ne fléchit pas. 96 apprentis sont actuellement en formation agricole dont 30% de filles. Après avoir abordé quelques projets en cours. Olivier Girardin conclut en remerciant Philippe Jeannerat et en saluant la collaboration étroite entre les institutions agricoles, dont la CJA.

M. **Laurent Tornay**, président d'Agora remercie Philippe Jeannerat pour son engagement au sein d'Agora. Il félicite aussi le nouveau président.

M. **Bernard Leuenberger**, président de la CAJB, adresse les salutations de son organisation. Il adresse un message particulier à Philippe Jeannerat. La collaboration a toujours bien fonctionné. Il félicite également le nouveau président.

M. **Christophe Lerch** critique la commission foncière rurale et ses décisions sur plusieurs dossiers. Il demande une égalité de traitement pour tous, en particulière sur la vitesse de traitement des demandes.
M. **Baptiste Huelin** transmet le message du groupe des JAJ. Il incite les membres à regarder vers l'avenir, plutôt que de ressasser toujours les mêmes vieilles rengaines. L'agriculture jurassienne a de nombreuses opportunités à saisir et elle doit prendre son destin en main.
M. **Daniel Studer** apporte les salutations de MIBA. Même si MIBA ne commercialise plus de lait, son engagement est toujours important. 6 fromageries sont actuellement soutenues par MIBA. Il est important que l'économie régionale soit soutenue.

M. **Boris Beuret** salue l'assemblée au nom de Mooh. On déplore souvent le manque d'unité et le poids faible des agriculteurs au niveau politique. La fédération des agriculteurs au sein de Mooh doit permettre d'affronter les défis futurs avec sérénité.
M. **Pierre-André Henzelin** s'interroge sur l'interdiction de boucler les porcs. Cela n'amène-t-il pas à une dérive des. *Flavien Beuchat déclare que le SCAV n'est pas l'autorité compétente pour légiférer. Comme cette pratique est interdite, le SCAV doit prendre des mesures. Le SCAV soutient unanimement la détention en plein air. Philippe Jeannerat indique que la CJA s'est impliquée dans ce dossier et a participé au GT. La SPA n'est pas entrée en matière. Le sujet est complexe.*
M. **Fabrice Nagel**, membre du comité de l'ASETA remercie Philippe Jeannerat pour son engagement et remercie les intervenants. Il les félicite d'avoir insisté sur la solidarité entre les productions. Il confirme les échéances longues auxquelles la Commission foncière soumet les agriculteurs.

La parole n'étant plus demandée, Philippe Jeannerat clôt l'assemblée à 12h45 en remerciant la Section Clos-du-Doubs pour l'accueil et l'organisation.

Nos partenaires cotisants

COOPERATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTETELLE
LANDI ARCJURA SA
AJAPI
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHATEL
FEDERATION JURASSIENNE DU MENU BETAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FEDERATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FEDERATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
ASSOCIATION DES PLANTEURS DE TABAC DU JURA
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
SOCIETE DES VETERINAIRES JURASSIENS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS

UTILISEZ LA PLATEFORME GRATUITE ET PROPOSEZ EN LIGNE VOS PRODUITS ET SERVICES !

A-LA-FERME.CH

COMMENT ÇA MARCHE

1. Créez un compte sur **portailpaysanssuisses.ch** et inscrivez-vous au projet « À la ferme ».
2. Vous pouvez à présent ajouter tous les produits et services de votre exploitation.
3. Vos données sont ensuite vérifiées et publiées sur a-la-ferme.ch.

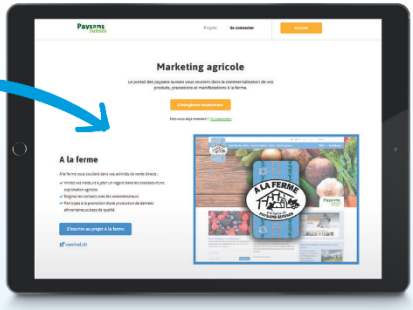

Vous avez déjà un compte ? Mettez à jour vos données !

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information :
Union suisse des paysans
À la ferme
bienvenue@a-la-ferme.ch

Proposez TWINT comme mode de paiement

Permettez à vos clients de régler leurs achats de façon simple, en toute sécurité et sans espèces. Vous n'avez pas besoin d'une infrastructure coûteuse, et c'est aussi possible dans les points de vente en libre-service. Informations et inscription gratuite sur **a-la-ferme.ch/twint**

Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative : M. Nicolas Pape (président), Pleigne ; M. Romain Surdez (vice-président), Les Breuleux ; Mme Corinne Gerber (vice-présidente), Porrentruy ; Mme Céline Odiet, Bourignon ; Mme Marie-Claude Boegli, Courtételle ; M. Pierre-André Hulmann, Montmelon ; M. Thierry Blaser, Courtedoux ; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine ; M. Jean-Bernard Chavanne, Coeuve.

Avec voix consultative : M. Jean-Paul Lachat, chef ECR; M. Noël Saucy, président FRI, M. Samuel Pfister, représentant CJA au comité de l'USP, M. Corentin Marchand, délégué des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Personnel

AgriJura : Michel Darbellay (directeur), Ignace Berret (animateur rural), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl : Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Eloïse Oeuvray (collaboratrice assurances), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances).

Organe de révision des comptes : RéviAjoie Sàrl, Porrentruy

Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne : MM Noël Saucy, Nicolas Pape, Michel Darbellay
- Parc naturel régional du Doubs : M. Pierre-André Hulmann
- Comité de gestion de la caisse des épizooties : Mme Corinne Gerber et M. Sylvain Quiquerez.
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques : Mme Marie-Claude Boegli
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura : Mme Céline Odiet
- Groupe cheval : Mme Céline Odiet

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture : Sept délégué(e)s de la CJA représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. Chambre suisse d'agriculture : M. Samuel Pfister et M. Nicolas Pape. Comité USP : M. Samuel Pfister.

Au **comité de AGORA** : MM Nicolas Pape (membre) et Michel Darbellay (membre), CJA. M. Jacques Gerber, Ministre DES (invité) et M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au **comité du journal AGRI** : M. Michel Darbellay

Au comité de la **Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et au comité de la **CH-assurance bétail de boucherie** : M. Michel Darbellay

Au comité d'**IP-Suisse** : M. Samuel Moser, Vendlincourt

Au **comité Bio Suisse** : M. Milo Stöcklin

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle** : M. Claude Ackermann, Bourrignon

Au comité de l'**Association des planteurs de betteraves ABSO** : M. Patrick Roth, Montignez

Au **comité de Mooh** : MM. Daniel Studer, Lugnez, Boris Beuret, Corban.

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière** : M. Michel Darbellay

Parce que l'agriculture a besoin de spécialistes

En tant que coopérative petite et attractive nous offrons dans les régions rurales en Suisse des prestations d'assurances orientées aux besoins des clients.

Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.emmental-versicherung.ch

emmental assurance

FARMX

Optimisez vos coûts machines et facilitez-vous la vie

Locations
Réservations
Plannings
Décomptes

www.farmx.ch

Testez gratuitement jusqu'au 30 juin 2019!

Partenaires

AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE

MR Maschinenring

Seccom IT Solutions & Engineering

Prométerre

Soutiens

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Ufficio federale dell'agricoltura UFAG
Uffizi federal d'agricultura UFAG

AgorA

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini
sbv | usp | usc

agrisano

Agri

SVLT
ASETA